

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 5 NOVEMBRE 1990

Deux autres provinces se penchent sur l'avenir du Canada

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Alors que le Québec amorçe cette semaine sa réflexion sur son avenir constitutionnel, d'autres provinces veulent se positionner dans ce débat.

Au moins deux provinces, soit l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, attaquent la crise constitutionnelle de front, tandis qu'ailleurs, ce dossier piétine ou ne fera pas l'objet d'un examen profond.

L'Alberta, en particulier, entreprendra un important exercice de consultation constitutionnelle et ira tater le pouls de tous les secteurs, a indiqué le ministre des affaires intergouvernementales de l'Alberta, M. Jim Horsman.

S'il admet que le climat n'est pas propice à un réexamen de la question constitutionnelle après les déchirements profonds qu'a suscité l'Accord du lac Meech, il estime qu'il vaut mieux ne pas retarder l'inévitable.

« Nous n'avons d'autre choix que d'entreprendre ces démarches, a-t-il précisé. Nous ne pouvons pas permettre au Québec et au gouvernement fédéral de fixer le calendrier des travaux constitutionnels. »

Le groupe albertain sur la Constitution, présidé par M. Horsman, tiendra des audiences publiques cet hiver pour produire un document de travail qu'il soumettra à un comité parlementaire.

Il a indiqué que le Québec sera invité à présenter ses vues constitutionnelles.

Selon M. Horsman, les fondements mêmes de la structure fédérale actuelle seront scrutés à la loupe.

« Nous sommes prêts à réviser la nature même du Canada et à revoir la structure parlementaire britannique jusqu'à la division des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces », a-t-il précisé.

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, la Commission sur le fédéralisme canadien co-présidée par le ministre de la Justice, M. James Lockyer, et la ministre des Affaires intergouvernementales, Mme Aldéa Landry, tiendra sa première réunion ce soir à Fredericton.

Toutes les questions seront à l'ordre du jour au cours du long processus qu'entreprend le Nouveau-Brunswick, y compris les divers modèles de fédéralisme, les arrangements fiscaux et les options d'indépendance ou de souveraineté-association, si le Québec va dans cette direction. Un rapport sera soumis à un comité de l'Assemblée législative.

La province se donne entre 12 et 18 mois pour arriver à des recommandations fermes sur son avenir constitutionnel, ou plus longtemps, s'il le faut, a précisé M. Lockyer au cours d'un entretien. Il s'est dit d'ailleurs peu préoccupé par les délais fixés par la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec, laquelle doit émettre ses recommandations vers la fin du mois de mars. L'important, dit-il, c'est de ne pas faire les choses hâtivement pour le regretter par après.

Autres provinces

En Ontario, le dossier constitutionnel semble piétiner. Au Manitoba, le gouvernement est en train de mettre sur pied son groupe de travail constitutionnel.

En Saskatchewan, le dossier constitutionnel semble avoir été relégué aux calendes grecques.

Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse n'ont pas l'intention de créer de commissions spéciales.

Quant à la Colombie-Britannique, un conseiller constitutionnel, M. Mel Smith a été nommé pour étudier « la place de la Colombie-Britannique au sein de la Confédération ».

20 semaines pour fixer le statut politique du Québec

Les audiences publiques, présidées par Michel Bélanger et Jean Campeau, se tiendront jusqu'au 20 décembre

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La Commission Bélanger-Campeau, qui entreprend ses audiences publiques cette semaine, à Québec, dispose de 20 semaines pour déterminer le statut politique et constitutionnel que veulent les Québécois.

Instituée sous l'autorité de l'Assemblée nationale, cette commission parlementaire élargie tiendra des audiences dans 11 villes de toutes les régions du Québec, pour entendre ou recevoir les mémoires d'autant de groupes et d'individus qu'il sera possible, à la condition que ceux-ci en aient formulé officiellement la demande avant le 2 novembre, en fin de journée.

La Commission, dirigée par deux co-présidents issus des milieux financiers, Michel Bélanger et Jean Campeau, en aura fini avec les audiences peu avant Noël, alors qu'elle entendra sa dernière audition à Québec, dans la salle du conseil législatif, le 20 décembre, jusqu'à 22 h.

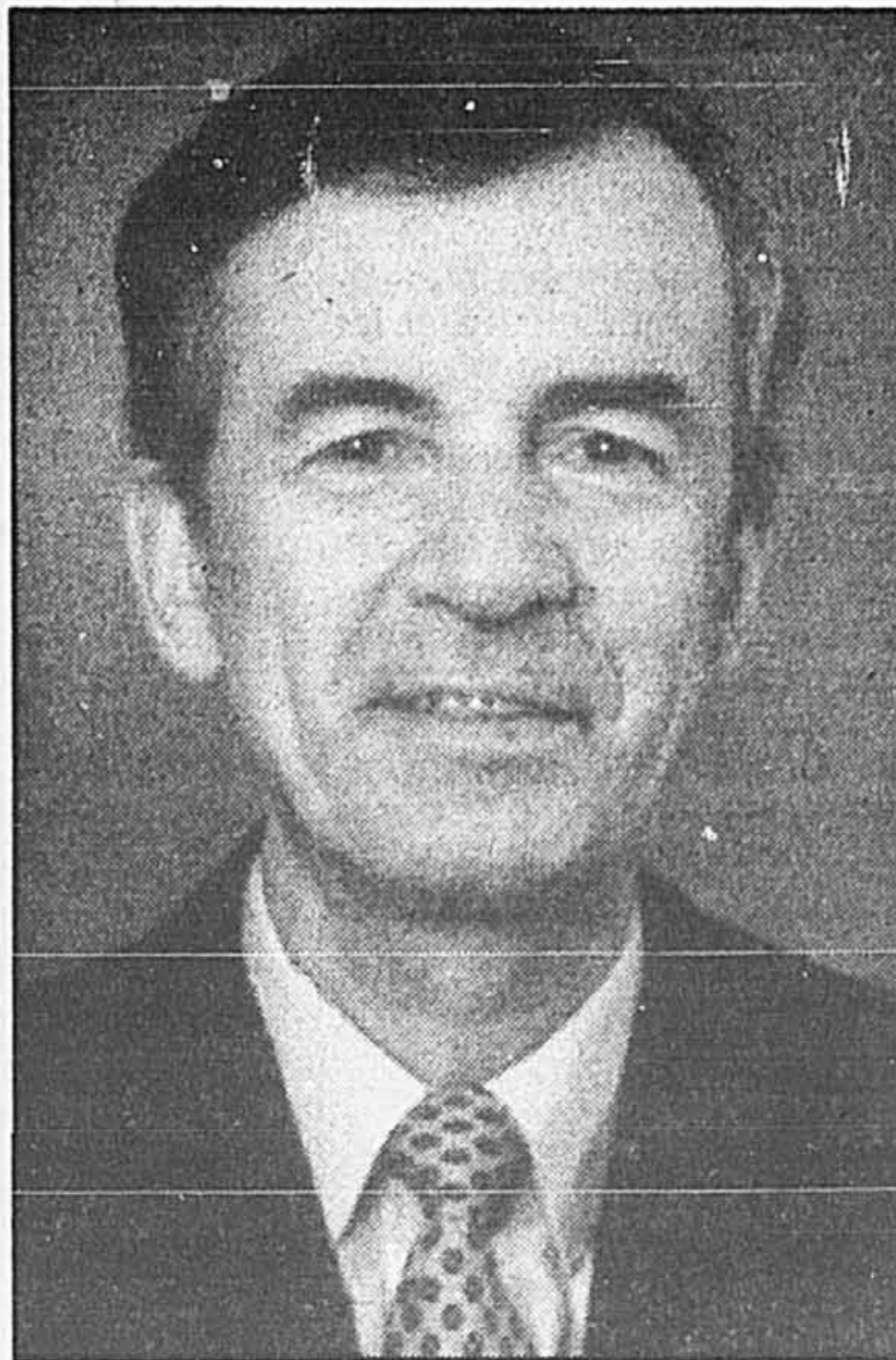
Toutefois, tout ne s'arrêtera pas là pour les commissaires, puisqu'il leur faudra ensuite, après de courtes vacances des Fêtes, entreprendre l'étude des quelque 450 mémoires qu'ils auront en main, sans compter les compte-rendus des dépositions orales et des forums, par exemple sur les autochtones, et des avis sollicités auprès d'une centaine d'experts. Les mémoires de ces derniers doivent être à la disposition des commissaires pour le 30 novembre.

Janvier et février serviront donc à prendre connaissance de la matière dont on disposera, pour la soumettre à la discussion et la répartir en différents thèmes autour desquels on recherchera un consensus.

Les présidents Bélanger et Campeau, malgré tout ce qui les divisait, notamment du fait que le premier a été imposé par le premier ministre Robert Bourassa et que le deuxième est le choix du chef de l'opposition Jacques Parizeau, ont déjà trouvé un certain



Michel Bélanger



Jean Campeau

consensus en indiquant qu'ils s'orientaient vers la rédaction d'un seul rapport. Un rapport qui devra être présenté à l'Assemblée nationale le 28 mars 1991, au plus tard.

Deux mois de discussions et de négociations entretées, entre MM. Bourassa et Parizeau, qui ont fini par comprendre qu'aucun des deux ne céderait, ont abouti à une direction bicéphale de la commission. Ce qui allait donner libre cours à de vives inquiétudes quant à l'issue des travaux, mais les présidents eux-mêmes ont réussi à en rassurer beaucoup. On procédera par thèmes autour desquels on tentera d'établir un consensus.

Une commission crédible?

Le choix des commissaires a aussi fait l'objet de négociations entre les deux chefs politiques,

chacun gagnant certains points et en perdant d'autres, ce qui a laissé craindre pour la crédibilité de cette commission. On a trop souvent eu l'air de compter les têtes de pipe comme pour prévoir de quel côté le vent soufflerait le plus fort : une forme quelconque de fédéralisme ou bien la souveraineté du Québec.

Robert Bourassa a fait l'objet de dures critiques de la part de l'opposition et de divers milieux pour avoir axé, exagérément soutenu-on, la composition de la commission sur l'aspect économique. On lui reprochait aussi de favoriser des candidats de tendance libérale, ce qui a paru évident quand, en l'absence de Jacques Parizeau en deuil, le chef libéral a préféré des libéraux notoires comme Charles-Albert Poissant et Marcel Beaudry, pour représenter les milieux d'affaires, plu-

tôt que d'opter pour Jean Lambert, président de la Chambre de commerce du Québec qui représente 60 000 membres.

La crédibilité de la commission a encore été égratignée par les tergiversations autour de la nomination du comédien Serge Turgeon, auquel le premier ministre préférerait le président de la Fédération des commissions scolaires Guy D'Anjou. Devant l'indignation des milieux culturels et surtout en constatant que d'autres milieux commençaient à réclamer leur présence au sein de la commission, notamment les autochtones, voyant aussi approcher le 6 novembre, le premier ministre a pris la décision de faire amender la loi constituant la commission, pour y faire accepter un membre de plus, de sorte que MM. D'Anjou et Turgeon siègent



ront tous deux au sein de la commission constitutionnelle. Le premier représentera le monde de l'enseignement et l'autre, celui de la culture.

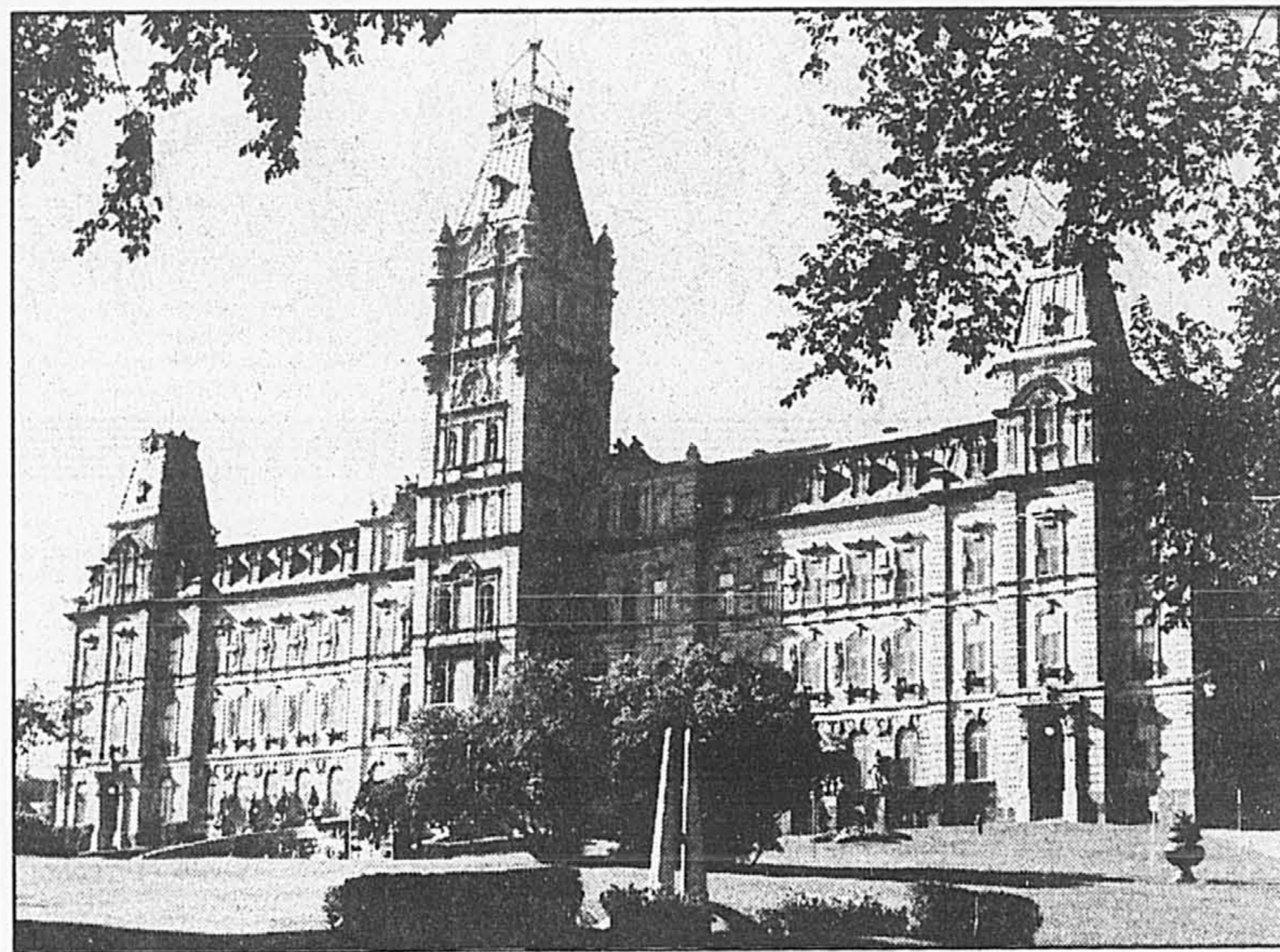
L'association-souveraineté?

Un déjeuner de presse, tenu la semaine dernière à l'invitation des présidents Bélanger et Campeau, a connu quelques ratés quand Michel Bélanger a déclaré, dans un contexte bien particulier, que fédéralisme et association-souveraineté voulaient dire la même chose.

Le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, s'est indigné, affirmant qu'il n'était pas nouveau de voir les fédéralistes tenter de récupérer certaines situations en semant la confusion. Puis il a invité les présidents de la Commission à la prudence dans leurs déclarations. Certains ont ensuite reproché au chef péquiste de n'avoir pas tenu compte du contexte — qu'il ne connaissait pas du reste — de la déclaration de M. Bélanger avant de tomber sur lui à bras raccourcis.

Mais... vendredi, le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, effaçait tout doute! Le co-président Bélanger n'avait commis aucun lapsus. M. Dufour, fort d'une discussion à huis-clos au sein de la Commission, déclarait en conférence de presse que fédéralisme et association-souveraineté (ils inversent les mots), c'est du pareil au même. De quoi alimenter les craintes de M. Parizeau...

M. Campeau, à qui on prête, à tort ou à raison, un penchant nationaliste (au sens indépendantiste du terme), se montre toutefois confiant et souligne qu'à la lumière des travaux de la commission, plusieurs de ses membres peuvent « évoluer ».



Sept heures de discours à l'ouverture des audiences

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Ce n'est pas avant mercredi que débiteront les travaux proprement dits de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, puisque la journée d'ouverture, mercredi, sera marquée par plus de sept heures de discours.

Les deux présidents, Michel Bélanger et Jean Campeau, prendront la parole les premiers pour indiquer comment ils comprennent le mandat de la commission et de quelle manière on procédera. Ils ne prévoient pas parler plus d'une quinzaine de minutes chacun.

Suivront les exposés du premier ministre Robert Bourassa et du chef de l'opposition officielle, Jacques Parizeau, invités chacun à se limiter à plus ou moins vingt minutes. Les 33 autres membres de la commission pourront s'exprimer durant dix minutes chacun.

Les quatre premières journées d'audiences se tiendront au Parlement de Québec, les 6, 7, 8 et 13 novembre, dans la salle du Conseil législatif.

On a voulu que les organismes ayant un rayonnement national soient entendus à Québec, au début du calendrier des audiences, et que d'autres, à portée plus régionale, se présentent aussi dans la capitale, mais à la fin de décembre. Les organismes à caractère plus local seront invités à pré-

senter leur mémoire à Montréal, à la mi-novembre. Ce qui n'empêche pas certains organismes d'importance nationale à se faire entendre à la fin de décembre plutôt qu'au début de novembre.

Cette commission, qui se veut itinérante, siégera dans 11 villes du Québec, pour permettre aux intéressés de toutes les régions de faire valoir leur point de vue sur le statut politique et constitutionnel du Québec.

Ainsi, on a prévu que le mercredi 7 novembre, la Chambre de commerce du Québec présentera son mémoire à compter de 11 h. Suivront, à 15 h 30, la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ); à 17 h, la Fédération des ACEF du Québec; à 19 h 30, l'Association des manufacturiers canadiens (Québec); à 21 h, le Conseil de la vie française en Amérique; et à 22 h, suivra une séance de travail des commissaires.

Le jeudi 8 novembre, la Commission Bélanger-Campeau recevra, à 9 h 30, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec; à 11 h, l'Association québécoise des organismes régionaux de concertation et de développement; à 15 h 30, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec; à 17 h, la Commission des droits de la personne du Québec; à 19 h 30, l'Association provinciale des Commissions de formation professionnelle; et à 21 h, la Ligue d'action nationale.

La date limite pour s'inscrire et présenter un mémoire était le 2 novembre.

La Commission regroupe 37 membres

La Commission Bélanger-Campeau regroupe 37 membres, dont neuf députés libéraux et six députés du Parti québécois, auxquels s'ajoutent le premier ministre Robert Bourassa, le chef de l'opposition officielle, Jacques Parizeau, et le chef du Parti Égalité, Robert Libman. Ce dernier n'aura cependant ni droit de vote ni droit de faire des propositions.

Voici la liste des commissaires:

Parti libéral du Québec:

Louise Bégin, députée de Bellechasse;
Guy Bélanger, député de Laval-des-Rapides;
Claude Dauphin, député de Marquette;

Claire-Hélène Hovington, députée de Matane;

Cosmo Maciocia, député de Viger;

Christiane Pelchat, députée de Vachon;

Gil Rémillard, ministre de la Justice;

Claude Ryan, ministre de la Sécurité publique;

Russell Williams, député de Nelligan;

Parti québécois:

Guy Chevrette, leader parlementaire de l'Opposition;

Jacques Brassard, whip en chef de l'Opposition;

Jeanne Blackburn, députée de Chicoutimi;

Louise Harel, députée de Hochelaga-Maisonneuve;

Jacques Léonard, député de La Belle;

Pauline Marois, députée de Tailleur;

Élus municipaux:

Jean-Claude Beaumier, vice-président de l'UMQ et substitut du

président Jean-Louis Desrosiers qui sera absent pour raisons de santé;

Roger Nicolet, président de l'UMRCQ;

Milieu des affaires:

Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec;

Cheryl Campbell Steer, associée

du bureau de comptables Ernst et Young

Charles-Albert Poissant, président du conseil d'administration de Donohue;

Marcel Beaudry, avocat et hom-

mes d'affaires;

Milieu syndical:

Lorraine Pagé, présidente de la

CEQ;

Louis Laberge, président de la FTQ;

Gérald Larose, président de la CSN;

Jacques Proulx, président de l'UPA;

Milieu des coopératives:

Claude Béland, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins;

Milieu de l'éducation:

Guy D'Anjou, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Milieu de la culture:

Serge Turgeon, président de l'Union des artistes;

Députés de la Chambre des Communes du Canada:

Jean-Pierre Hogue, député conservateur d'Outremont;

André Ouellet, député libéral de

Papineau-Saint-Michel;

Lucien Bouchard, député de Lac

Saint-Jean, chef du Bloc québécois.

LE CALENDRIER DES AUDIENCES

Dates	Régions	Villes
6 novembre	Québec	Québec
7 novembre	Québec	Québec
8 novembre	Québec	Québec
13 novembre	Québec	Québec
14 novembre	Montréal	Montréal
15 novembre	Montréal	Montréal
20 novembre	Montréal	Montréal
21 novembre	Montréal-Laval	Montréal
22 novembre	Lanaudière-Laurentides	Joliette
27 novembre	Bas St-Laurent/Gaspésie	Matane
	Îles-de-la-Madeleine	
28 novembre	Côte-Nord	Sept-Îles
30 novembre	Saguenay/Lac-Saint-Jean	Jonquière
4 décembre	Abitibi-Témiscamingue/Nord du Québec	Val-d'Or
	Outaouais	
5 décembre	Estrie	Hull
6 décembre	Estrie	Sherbrooke
7 décembre	Estrie	Sherbrooke
11 décembre	Mauricie-Bois Francs	Trois-Rivières
12 décembre	Chaudière-Appalaches	Québec
13 décembre	Québec	Québec
18 décembre	Québec	Québec
19 décembre	Québec	Québec
20 décembre	Québec	Québec

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Montréal: la victoire de l'indifférence

Même s'il a été confortablement élu pour un deuxième mandat à l'hôtel de ville de Montréal, le maire Jean Doré n'a pas de quoi pavoiser. À peine plus du quart des électeurs ont jugé utile de se rendre dans un bureau de scrutin, hier. Avec un taux de participation aussi famélique, la victoire du RCM a un arrière-goût bien amer.



Pourquoi les Montréalais n'ont-ils pas été plus nombreux à voter? Une campagne électorale au ras des pâquerettes, sans enjeux palpables, et des sondages qui ne laissaient pas grand doute sur l'issue du scrutin, y ont sans doute été pour beaucoup. Mais les résultats des élections étaient tout aussi prévisibles durant les belles années du règne Drapeau, et les gens votaient quand même. Il y a donc autre chose.

Les municipales d'hier consacrent la victoire de l'indifférence. Le RCM doit en tirer un constat d'échec: ses politiques visant à démocratiser l'administration municipale, et à la rapprocher des citoyens, n'ont pas pris. En quatre ans de pouvoir, le parti du maire Doré n'a pas créé le dialogue attendu. Avec son approche étagée, souvent confuse, apportant la démocratie à petits pas, le RCM a tout juste réussi à désintéresser la population des affaires de la Ville. Ça pose de sérieuses questions pour l'avenir: les gens qui n'ont pas pris la peine de tracer

cer leur croix sur un bulletin de vote ne se précipiteront pas aux portes des comités-conseils d'arrondissement et autres instances de consultation... Et l'administration devra réaligner d'urgence sa vision de la démocratie, de façon à y associer concrètement les Montréalais.

Cette faible participation au vote est à l'image du bilan mitigé des quatre années d'administration RCM: pas flamboyant pour deux sous, mais pas trop noir non plus. L'analyse faite par le maire Doré lui-même suggère que ce premier mandat aura été celui de la mise en place de fondations qui porteront fruit dans les années à venir.

Fort heureusement, le balayage de 1986 ne s'est pas répété et le RCM ne sera pas seul à surveiller le verger. Il devra compter avec quelques conseillers d'opposition, dont certains ont déjà fait leurs preuves au conseil municipal. Souhaitons que cette opposition, qui loge autant à la droite qu'à la gauche du RCM, saura fouetter l'administration dans les moments où celle-ci aurait tendance, comme ce fut trop souvent le cas jusqu'ici, à s'embourber dans l'inaction.

Souhaitons aussi que le RCM procède à un sérieux examen de conscience. À commencer par le maire lui-même: plusieurs voix, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôtel de ville, lui reprochent d'avoir manqué de leadership et dispersé ses énergies, agissant plutôt comme un super gérant municipal que

comme le maire de la métropole du Québec. Et d'avoir négligé son rôle d'avocat de la Ville auprès des gouvernements supérieurs, un rôle crucial au moment où les réponses aux graves problèmes économiques de Montréal se trouvent entre les mains des ministres provinciaux et fédéraux.

Pour que le maire puisse en toute quiétude faire son «lobbying» à Québec et à Ottawa, il doit pouvoir compter sur un lieutenant solide. C'était là l'un des maillons faibles du premier mandat de M. Doré. M. Michael Fainstat s'est avéré un président de comité exécutif de faible envergure. Les jeux de coulis se ont cours depuis plusieurs semaines à l'hôtel de ville en prévision de son remplacement. Des noms ont été avancés, dont celui de Mme Léa Cousineau, pour la présidence du «cabinet Doré». Cette nomination serait surprenante: la feuille de route de Mme Cousineau n'est pas particulièrement reluisante. Montréal a besoin d'un président de comité exécutif audacieux, jouissant de bonnes assises tant dans les milieux communautaires que dans le monde des affaires, capable d'arbitrer entre les besoins sociaux et les exigences de l'économie. L'actuel vice-président du comité exécutif, Robert Perreault, qui a mené à bout de bras deux dossiers difficiles — celui de l'économie et celui du transport — aurait un meilleur profil.

Agnès GRUDA

Le président Bush au coeur de la mêlée

Tous les deux ans, les Américains élisent leurs députés à la Chambre des représentants, un tiers des membres du Sénat ainsi que des gouverneurs, des législateurs et des magistrats des États. Quand ces élections ne coïncident pas avec l'élection du président, comme ce sera le cas mardi, la campagne est calme à l'exception de cas particuliers où les passions se déchaînent à l'échelle locale.



Cela ne signifie toutefois pas que les élections sont sans véritable enjeu national. La configuration du Congrès peut être changée et c'est lui qui vote les lois et les budgets. Par ailleurs, les élections locales détermineront cette année quel parti aura le dernier mot dans la redistribution des circonscriptions électorales sur la base du dernier recensement.

Il est rare que le président soit directement impliqué dans ces élections. Naturellement, il cherche à appuyer les candidats de son parti mais son autorité et son prestige ne devraient pas être en jeu.

Jusqu'en septembre, on pensait que le président Bush resterait confortablement au-dessus de la mêlée grâce à une cote de popularité extrêmement élevée. Or, soudain, c'est George Bush qui est au coeur de la campagne. On se pose des questions sur son caractère et sa pensée politique. Bien entendu, les démocrates font leur possible pour entretenir ces doutes.

Les électeurs se souviennent — souvent avec nostalgie — de Ronald Reagan. Sa pensée politique n'était ni très subtile ni très évoluée. Mais son anticommunisme et son opposition à toute augmentation des impôts remuaient des sentiments profonds chez les Américains. Le président Bush a voulu continuer dans cette voie tout en se montrant plus ouvert aux besoins sociaux des années 90, d'où sa popularité jusqu'à tout récemment.

Mais l'anticommunisme n'est plus ce qu'il était. Il est actuellement difficile d'être plus anticommuniste que les Européens de l'Est et la majorité des Soviétiques. La politique du président Reagan avait un certain panache quand il affrontait tour à tour Brejnev, Andropov et Tchernenko pour enfin s'entendre avec Mikhail Gorbatchev, l'homme qui a abandonné le communisme à son triste sort. À côté de cela, un affrontement avec Saddam Hussein fait plutôt l'aspect d'une basse besogne, quoi que dangereuse.

Quant à l'engagement de ne pas augmenter les impôts, il s'agissait plus d'une promesse électorale que d'une profonde conviction. Si le président Bush avait ouvertement répudié sa promesse en invoquant des difficultés financières imprévisibles, ses électeurs l'auraient accepté en maugréant. Mais au cours d'une crise budgétaire de près d'un mois, il a cherché en vain à coiffer le Congrès, contrôlé par les démocrates, de la responsabilité de la hausse d'impôts.

Pendant cette crise, les adversaires du président au Congrès ont réussi à le dépeindre comme un homme qui se soucie davantage du revenu des riches que des soins médicaux des pauvres. Quoiqu'il en soit, le débat budgétaire laisse l'impression d'un président Bush plus indécis qu'indifférent du point de vue social.

Dans le domaine social, c'est son veto d'une loi sur le droit à l'égalité dans l'embauche qui l'expose à une critique véhémente. Depuis son élection, il était question que le parti républicain attire à nouveau les Noirs pour reconstruire le parti d'Abraham Lincoln. On pense maintenant que les républicains craignent qu'une ouverture vers les Noirs fasse fuir une partie de leur soutien traditionnel chez les conservateurs.

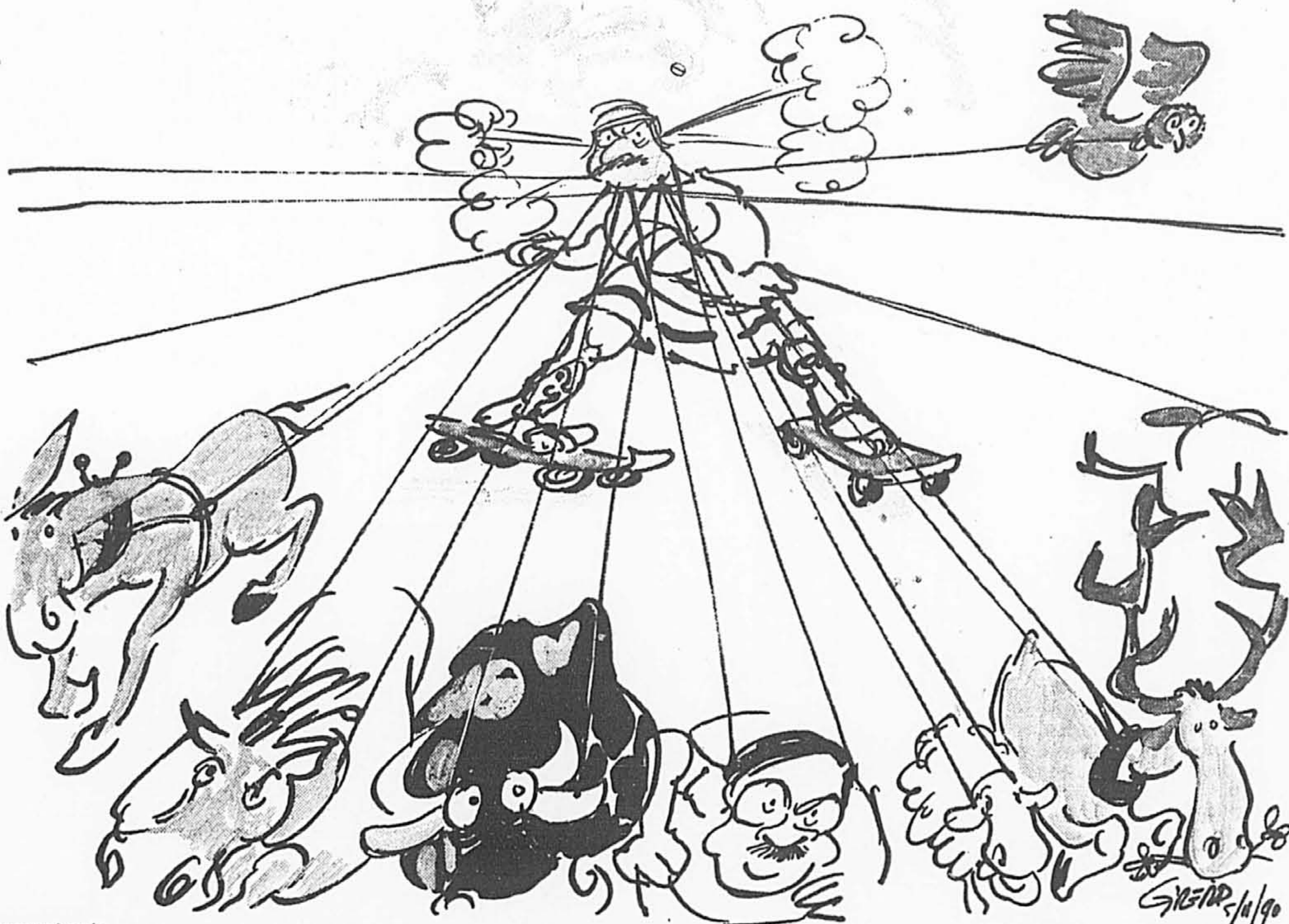
L'apparition, bien malgré lui, de M. Bush au centre de la campagne électorale met un peu de piment dans un événement plutôt terne. Si les électeurs du Texas et de Californie s'intéressent à la campagne pour le poste de gouverneur et ceux de Caroline du Nord suivent avec passion les péripéties du sénateur Jesse Helms, un des membres les plus folkloriques de l'extrême droite, qui affronte un Noir, ailleurs les résultats sont souvent connus d'avance.

La scène politique américaine souffre d'une trop grande continuité, car l'influence des politiciens au Congrès croît avec l'ancienneté. Il est donc souvent plus avantageux de réélire un vieux routier médiocre que de donner sa chance à un jeune doué et dévoué. Les Américains ne connaissent pas ces grands balayages qui sont si salutaires dans la vie politique canadienne.

Dans ces circonstances, c'est plus le président que le Congrès qui donne le ton à la vie politique et qui initie les grands tournants législatifs. Même quand le président n'est pas personnellement dans la course, les électeurs votent souvent pour ou contre sa politique. Il y a quelques mois, M. Bush améliorait nettement les chances des candidats républicains. Maintenant, c'est beaucoup moins sûr et M. Bush doit commencer à en mesurer les implications pour sa propre réélection dans deux ans.

Frédéric WAGNIÈRE

BEN HUR DES TEMPS MODERNES



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Bravo aux pharmaciens!

■ En réponse à plusieurs articles publiés récemment dans *La Presse*, nous avons cru bon d'exprimer notre appui à la récente initiative de l'Ordre des pharmaciens du Québec visant à interdire la vente des produits du tabac dans leurs établissements.

Puisque le tabac est un produit toxique causant 8 000 décès par année au Québec, il est grand temps que les pharmaciens et les pharmaciennes, en tant que professionnels de la santé, décident de jouer un rôle de chef de file dans le contrôle de l'épidémie du tabac au Canada. N'est-il pas paradoxal qu'un pharmacien puisse vendre un produit nocif à la santé d'une part et des médicaments d'autre part?

Il est clair que l'Ordre des pharmaciens du Québec a choisi de faire la promotion de la santé plutôt que de la maladie. La protection de la santé publique doit primer.

Le CCTS (Conseil canadien sur le tabagisme et la santé) tient à féliciter l'Ordre des pharmaciens du Québec pour le leadership dont il a fait preuve.

Andrée DUMULON
Coordonnatrice nationale

Injuste, la TPS

■ Je viens tout juste de recevoir un avis du ministère du Revenu indiquant le montant alloué pour moi et ma famille en guise de compensation pour la future TPS.

Quelle amère déception! On m'alloue un maigre 58 \$ à tous les trois mois pour quatre personnes.

Depuis plus d'un an, Monsieur Wilson, vous clamez sur tous les toits que votre nouvelle taxe est juste et équitable pour tous. Rien n'est plus faux et je vous en donne la preuve: on m'accorde 58 \$ pour quatre personnes qui vont consommer des produits et services tandis qu'un collègue de travail, célibataire, n'ayant aucune personne à charge et gagnant le même salaire que moi recevra, lui, 72 \$ tous les trois mois.

Où voyez-vous la justice dans tout cela?

Michel DESNOYERS
Saint-Hubert

Indemnité à Ouellette?

Monsieur Claude Masson,

■ Je viens de lire dans *La Presse* que le gouvernement du Québec a décidé, par décret pris le 17 octobre, de rembourser les pertes, entre autres, des commerçants, des entreprises et des professionnels d'Oka, entraînées par la crise de cet été. Cela vient s'ajouter aux autres indemnités prévues par un premier décret en date du 8 août.

Le maire Jean Ouellette et les autres membres du Conseil municipal d'Oka sont-ils admissibles à ces indemnités?

Il est certes permis de poser la question publiquement étant donné leur refus de se ranger à l'avis judicieux de Monsieur John Caccia qui, dans une lettre pleine de bon sens en date du 9 juillet, reproduite dans votre numéro du jeudi 12 juillet, leur avait demandé de reporter leur projet d'un golf privé sur des terres ancestrales des Amérindiens d'Oka.

Puisque ces braves édiles, dirigés par un «petit maire de village» — pour emprunter une expression tirée de votre éditorial du 12 juillet — ont, par ce refus d'étourdis, déclenché, à toutes fins utiles, la crise tragique que nous avons connue, pourquoi les contribuables seraient-ils tenus de financer les pertes de ces mords du golf?

Gérard BERTRAND
Ottawa

N.B.

■ *La Presse* accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

La dette d'Air Canada

■ Si j'en crois *La Presse* du 18 octobre, le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, estime que la dette à long terme de la société atteindra bientôt le milliard de dollars. À mon avis, il aurait plutôt dû parler d'une dette de trois milliards compte tenu des trois éléments suivants:

1—La dette à long terme telle que rapportée par votre article totalise près d'un milliard en tenant compte de la portion court terme et long terme.

2—La dette perpétuelle subalterne au bilan de la Société Air Canada se chiffre, en dol-

lars canadiens, à 834 millions. Cette dette provient de financements à long terme obtenus en francs suisses et en yens. Cette dette n'est pas convertie au bilan à cause d'une convention comptable. Le dollar canadien s'est déprécié depuis quelques mois par rapport au yen et au franc suisse; si l'on convertissait la dette perpétuelle subalterne présentée au bilan d'Air Canada aux taux de change en vigueur, l'on dépasserait le milliard (environ 1,015 milliard).

3—Un endettement de près d'un milliard de dollars quant à la question du crédit-bail tel que tiré d'un document confidentiel préparé par la firme de courtage RBC Dominion Securities responsable d'une émission d'actions d'Air Canada. Ce milliard n'est pas reflété au bilan d'Air Canada et pourtant ce montant est comptabilisé comme dette dans ce document confidentiel.

Cette lettre permettra à vos nombreux lecteurs, je l'espère, de se questionner sur l'endettement réel de cette compagnie publique qui fait beaucoup parler d'elle depuis quelques jours.

Que le vrai montant de la dette d'Air Canada se lève, s'il vous plaît!

Pierre GAUTHIER, c.a.
Montréal

Trop tard!

■ Le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, reconnaît enfin la récession. Mais c'est avant que l'arbre tombe qu'il faut crier «TIMBER» haut et fort, Monsieur Wilson, et non après. Surtout de la part de celui qui tient la tronçonneuse.

Michel-A. BOISVERT
Saint-Bruno

Opinions

LA COMMISSION BÉLANGER-CAMPEAU

Un guet-apens pour la souveraineté?

Professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal, l'auteur vient de publier chez VLB un livre intitulé: «Autopsie du lac Meech — La souveraineté est-elle inévitable?»

PIERRE FOURNIER

Au lendemain de l'échec de Meech, plusieurs Québécois poussèrent la naïveté jusqu'à croire que Robert Bourassa et le PLQ s'apprêtaient à faire l'indépendance du Québec. Certains membres du Parti québécois commencèrent même à s'inquiéter tout haut de se faire voler leur option. Apparemment, on aura pris au sérieux les bravades et les belles paroles du premier ministre du Québec à l'effet que «le Québec était aujourd'hui et pour toujours une société distincte, libre et capable d'assumer son destin» (*La Presse*, 23 juin). Pourtant, deux semaines auparavant, le lendemain du marathon à Ottawa, alors que le «compromis» du lac Meech s'était transformé en capitulation, et que l'adoption de l'Accord semblait assuré, Robert Bourassa avait affirmé triomphalement que «dorénavant, pour tous les Québécois, le Canada sera un vrai pays», et que «la fièvre nationaliste n'aura été qu'un feu de paille» (*La Presse*, 11 juin).

Il était d'ailleurs parfaitement limpide dès les premiers jours après la fin de la saga Meech que jamais le PLQ n'amènerait les Québécois plus loin qu'absolument nécessaire pour garantir sa survie politique. Le 26 juin, Gil Rémillard, se croyant à l'abri des micros, affirmait devant le Conseil du patronat du Québec que «si on fait rien, on est mort» (*La Presse*, 27 juin). Ce petit bout de phrase en dit long sur les véritables intentions du PLQ. Pas étonnant donc que Robert Bourassa tente depuis lors par tous les moyens de gagner du temps et de noyer le poisson en espérant que la vague souverainiste finira par s'estomper. Même si l'effondrement de Meech constitue pour le premier ministre du Québec une cuisante défaite personnelle et l'échec de sa stratégie constitutionnelle depuis vingt ans, il a réussi, fort d'ailleurs, notamment en jouant sur la stratégie de l'union sacrée, à limiter les dégâts. De nombreux souverainistes continuent de l'appuyer, et l'avance du Parti québécois dans les sondages demeure somme toute modeste.

La riposte de Robert Bourassa à l'échec de Meech: du genre flexible, très flexible...

Le premier ministre du Québec annonça dans les jours qui suivirent l'échec de l'Accord une réplique en trois points: le boycott des conférences fédérales-provinciales, la conclusion d'ententes bilatérales avec Ottawa sur des questions comme l'immigration, les communications et la main-d'œuvre, et la mise sur pied d'une commission parlementaire élargie et «non partisane» (sic) sur l'avenir du Québec.

À la fin de juin et encore en septembre, Robert Bourassa affirma que des ententes bilatérales avec Ottawa étaient «imminentes», notamment dans le secteur de l'immigration. Or il n'en fut rien. Le 26 octobre, Brian Mulroney ferma d'ailleurs carrément la porte sur les doigts de son ami Robert Bourassa en lui annonçant qu'aucune entente ne serait signée avant que le Québec fasse connaître ses intentions constitutionnelles. Même dans l'hypothèse où une entente aurait été conclue dans le secteur de l'immigration, parions que les gains auraient été limités. La ministre Gagnon-Tremblay affirmait en effet, le

15 juillet, que «l'immigration demeurera toujours une juridiction partagée avec le gouvernement fédéral», et que, de toute façon, le Québec ne voulait pas tous les pouvoirs dans ce domaine.

Quant au refus de participer dorénavant aux conférences constitutionnelles, il s'agissait là aussi d'un pétard mouillé. Ce n'était sûrement pas les provinces anglophones, parfaitement à l'aise avec le statu quo, qui allaient s'en plaindre, elles qui demandaient depuis déjà longtemps, à l'instar de Pierre Trudeau et de Jean Chrétien, qu'on mette un terme à ces interminables discussions. A-t-on déjà oublié que c'était le Québec qui était «partie demanderesse» dans les négociations Meech? De toute manière, le 26 juin, Gil Rémillard s'empressait déjà de relativiser les déclarations de son chef en affirmant que le Québec ne se générait pas d'assister à des conférences fédérales-provinciales lorsque les intérêts du Québec seraient en jeu» (*La Presse*, 27 juin). Quelques jours plus tard, on parlait déjà de participer à des rencontres s'il devenait impossible d'en arriver à des ententes bilatérales avec Ottawa.

La composition de la Commission: une dangereuse imposture

La mise sur pied de la Commission sur l'avenir du Québec constitue évidemment la pièce de résistance dans la riposte du gouvernement québécois. Utilisant l'alibi des incidents d'Oka et de Kahnawake, Robert Bourassa a tout fait pour retarder la mise en branle de la Commission. Ces délais indus auront notamment eu comme conséquence de forcer les intervenants éventuels à produire des mémoires sur une période ridiculement courte, compte tenu de l'importance des enjeux. Rappelons aussi que le premier ministre, en optant pour une commission parlementaire plutôt que des états généraux ou une commission d'enquête, se sera assuré du contrôle absolu jusqu'au bout. Ce sera à l'Assemblée nationale du Québec, et donc au PLQ, de prendre toutes les décisions quant aux suites à donner au rapport de la Commission.

Après avoir soutenu un certain temps l'illusion qu'il «négociait» de bonne foi avec Jacques Parizeau, et qu'un certain équilibre entre souverainistes et néo-fédéralistes seraient maintenu au sein de la Commission, Robert Bourassa manœuvra sans scrupule pour assurer la mise en minorité de l'option souverainiste, pourtant majoritaire tant au niveau de la population que des corps intermédiaires. Après avoir passé à un cheveu de nommer Jeanne Sauvé, une trudeaiste de longue date, à la coprésidence, il porta son choix sur Michel Bélanger dans le but de neutraliser Jean Campeau, qui était pourtant un «nationaliste modéré» (l'avenir le montrera) et qui aurait pu jouer à lui seul le rôle de «candidat du compromis».

Profitant de façon éhontée de l'absence de Jacques Parizeau du Québec, et faisant fi par le fait même des règles du jeu, le premier ministre s'adonna ensuite à une grossière opération de «paquetage» de la Commission. Les quatre gens d'affaires furent en effet choisis principalement pour leurs allégeances libérales et fédéralistes. La Chambre de commerce du Québec, qui avait démontré quelques semaines auparavant des sympathies souverainistes, fut écartée. Enfin, Robert Bourassa a tenu à ce que la nomination de Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, soit «contrebalancée» par celle de Guy d'Anjou, un administrateur scolaire fédéraliste. N'eût été du refus de Jean-Louis Roux, un des rares fédéralistes dans les milieux artistiques, c'est lui qui aurait hérité de la tâche de «représenter» les artistes à la Commission.



Les deux présidents de la Commission: Michel Bélanger et Jean Campeau.

Robert Bourassa n'aura pas magouillé en vain. Premièrement, il se sera assuré qu'une majorité de commissaires appuie le «fédéralisme renouvelé». Deuxièmement, il aura réussi à écarter de la Commission tout patron souverainiste en provenance du secteur privé. On verra l'importance fondamentale de ce geste dans quelques mois, alors que les influents gens d'affaires seront tous du «bon bord» lorsque viendra le temps de se brancher, ou de se diviser. Troisièmement, le premier ministre du Québec aura tout fait pour que la Commission, qui au départ devait approfondir et concrétiser le consensus existant, contribue à diviser les Québécois. Quand on cherche vraiment à en arriver à un consensus, on ne nomme pas à une Commission sur l'avenir du Québec des fédéralistes «purs et durs» comme André Ouellet, Jean-Pierre Hogue et Ghislain Dufour. Vous vous souviendrez qu'en plein cœur du débat sur Meech, ce même Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat, lançait un avertissement solennel à Robert Bourassa: «S'il persiste avec la souveraineté, le PLQ s'expose à perdre l'ap-

pui traditionnel des milieux d'affaires... Il nous faut un parti carrément fédéraliste» (*La Presse*, 7 mars). Il faut croire que le message a été entendu.

Jacques Parizeau et le «déterminisme économique»

Le 9 septembre, à l'occasion du «Forum sur la souveraineté», Jacques Parizeau exposait les dangers pour la démarche actuelle du déterminisme économique. Il présidait avec beaucoup de lucidité que les apôtres du fédéralisme renouvelé tenteraient par tous les moyens de convaincre les Québécois que le maintien des relations monétaires, commerciales et économiques entre le Québec et le reste du Canada exigeait le maintien des institutions politiques fédérales actuelles. Cependant, le chef du PQ endossait en même temps une démarche assurant la préséance absolue des considérations économiques dans l'agenda de la Commission sur l'avenir du Québec. Par le fait même, il concédait aux gens d'affaires, qui profitent déjà d'un «cycle haussier» auprès

de l'opinion publique québécoise, une importance démesurée et quasi incontournable. Quand le premier ministre s'assure une forte majorité de gens d'affaires fédéralistes à la Commission, le tour est joué...

Le Parti québécois pourrait payer le gros prix d'avoir accepté de se mettre à la remorque de Robert Bourassa. En vrai gentleman, Jacques Parizeau aura lancé une bouée de sauvetage à «son» premier ministre, lui évitant ainsi de couler à pic après l'échec de Meech. En abandonnant la formule des États généraux, et en cautionnant une démarche qui lui échappait, Jacques Parizeau aura peut-être fait fausse route. Il avait beau dire le 20 octobre qu'il «n'avait jamais cru que Robert Bourassa était souverainiste» (*La Presse*, 21 octobre), il a agi comme si le doute lui avait, ne fût-ce qu'un court instant, effleuré l'esprit.

Appuyant lui aussi la mise sur pied de la Commission, Lucien Bouchard affirmait que «quelles que soient les intentions du premier ministre, le format qu'il a choisi ne peut faire autrement que de brasser les cartes à fond et de remettre radicalement en cause la légitimité et la structure du régime fédéral» (*Le Devoir*, 10 juillet). Il est probable qu'il ait lui aussi sous-estimé les talents de l'as croupier du Canadian Casino.

À moins qu'elle s'abstienne de trancher et se contente de présenter des «options», on peut s'attendre à ce que la Commission dépose au moins deux rapports. Le rapport majoritaire endossera le fédéralisme renouvelé, mais parce que le concept est depuis longtemps discrédité, on l'appellera autre chose. Il s'agira essentiellement d'une «souveraineté culturelle» bien encadrée par un parlement canadien dont les pouvoirs tant économiques que politiques seront considérables. Ce rapport sera appuyé par les députés du PLQ et les gens d'affaires. Le principal rapport minoritaire sera signé par les représentants du PQ et des syndicats et opérera clairement pour la souveraineté.

En torpillant le consensus québécois en faveur de la souveraineté, en dessoufflant la «ballonne» des gens d'affaires souverainistes et en isolant le PQ et les syndicats, Robert Bourassa aura réussi un coup de maître, qui lui garantira une marge de manœuvre considérable dans les circonstances. On peut même imaginer que l'inévitable pèlerinage à Ottawa sera précédé par un petit référendum sur l'option majoritaire, ce qui ne manquera pas de jeter le PQ et les souverainistes dans l'embarras le plus total. Pourrait-on en effet se liquer avec les fédéralistes orthodoxes pour s'opposer à ce que le Québec accroisse un tant soit peu sa marge d'autonomie?

Il ne restera plus ensuite qu'à faire brûler de nouveaux lampions pour Clyde Wells et les autres. Outre le fait qu'il faudra inévitablement se demander s'il vaut la peine de construire un pays sur cette base, une nouvelle négociation avec le fédéral amènera de nouveaux délais. On prétextera l'absence de mandat, l'importance de modifier d'abord la formule d'amendement et la nécessité qu'aboutisse la démarche du Canada anglais sur le renouveau constitutionnel. Et, si on arrive à une entente, elle impliquera inévitablement de nouveaux compromis...

Bref, si l'idéal de la souveraineté continue à progresser dans les prochains mois, ce ne sera pas à cause de la Commission, mais malgré elle, et parce que les Québécois auront décidé de prendre les choses en mains. Dans cette perspective, les souverainistes feraient bien de s'interroger sérieusement sur le bien-fondé de cautionner et de légitimer une opération qui pourrait bien s'avérer un guet-apens pour leur option.

Le triste sort des femmes seules au restaurant

Je fais écho aux quatre dames qui ont signé: «Ex-clientes du restaurant «Le Boulevard» dans la rubrique du 7 octobre et je réponds à leur question: «Aurait-on fait la même chose à 4 GARS?» La réponse: «NON!»

Je mange fréquemment seule dans divers restaurants de bonne catégorie et j'ai toujours déploré la différence flagrante d'empressement du personnel vis-à-vis des femmes «sans hommes» et, encore pire, d'une femme seule. Vous vous présentez. Un dialogue rudimentaire s'engage: «Vous êtes seule?» — «Oui!» «Suivez moi.» ... Et je suis longtemps car, invariablement, on m'assigne la petite table oubliée et sans intérêt au fin fond du restaurant, ou encore celle qui est coincée entre deux autres tables et où vous prenez l'allure d'un porte-manteau, à moins qu'on vous réserve celle qui est collée au mur et près du porte-ustensiles ou pis encore, la table voisine des toilettes (c'est tellement commode!).

Très rarement on vous gâte d'un verre d'eau, il faut le demander. Finalement, vous êtes traitée comme un client de 3e catégorie, la première étant les hommes, la deuxième, les femmes accompagnées d'hommes et la troisième, les femmes.

«Incroyable!», direz-vous. Non! Réel!

Nicole HOULE
Montréal

Les vertus du voyeurisme orthographique

Le lobby voyeuriste, qui sert bien les fabricants de grammaire, de cahiers d'exercices et de tests de rendement en orthographe, s'est remis à grouiller au Québec au cours de la dernière décennie. «L'auteur d'une lettre ou d'un rapport est d'abord apprécié en fonction de son orthographe.» Armés de ce credo, qui apparaît sur la jaquette d'un livre de Maurice Grevisse publié en 1965, les voyeurs orthographiques ont repris leur poussée héroïque. Ces apôtres de la langue française n'avaient guère réussi à nous culpabiliser durant la période de la révolution tranquille. Notre indolence ne nous a cependant pas empêchés (et nous a probablement permis) de réaliser des progrès énormes dans des domaines les plus divers: culturel, économique, politique, religieux, technologique.

«Attacher une importance trop grande à l'orthographe des mots ne peut que gêner l'enfant dans son apprentissage de la lecture», soutient Frank Smith, un chercheur de l'Université de Victoria, dans *Devenir lecteur*. Le voyeurisme nuirait donc à l'une des sources les plus riches du savoir: la lecture.

Mais ce comportement compulsif engendre d'autres conséquences: il risque en particulier de cultiver l'intolérance envers tout ce qui s'écarte de la norme. De surcroît, plusieurs éducateurs ou éducatrices agissent en matière orthographique comme des enfants qui ne réussissent pas à obtenir de leurs parents une réponse satisfaisante à leurs désirs. Le «je veux du bonbon» de l'enfant, accompagné d'un grognement ou d'une imploration, se manifeste chez

l'adulte par un: «Je veux un devoir sans *foi*», accompagné du chantage ou... d'un bonbon. Notons qu'une personne qui possède des habiletés en orthographe ne souffre pas nécessairement de voyeurisme.

Ayant été une victime du voyeurisme durant mon enfance et mon adolescence, mais ayant ultérieurement appris à mieux composer avec le mécanisme otorégulateur de la culpabilité, je me suis spontanément inscrit en faux contre le mouvement Redressement, cette mode qui vise, en outre, à dévaloriser les personnes qui imitent Antoine de Saint-Exupéry et qui laissent des erreurs orthographiques dans leurs textes. Les recherches et les réflexions qu'a engendré cette remise en cause, me permettent de soutenir l'hypothèse qu'à long terme, la pratique de lier l'attestation ou l'admission des étudiants et des étudiants universitaires à la réussite d'un test de rendement en orthographe:

- nuit au processus d'apprentissage de la lecture;
- handicape davantage les populations étudiantes venant de milieux marginalisés;
- apprend à des étudiants et des étudiantes à détester l'écriture;
- en convertit d'autres au monde anglophone;
- freine l'élan créateur des apprenants et des apprenantes;
- renforce le mythe en vertu duquel l'enseignement de la grammaire améliore la parole et l'écriture;
- sous-estime les nombreuses autres dimensions de la communication verbale et non verbale;

- diminue la valeur des diplômes en y introduisant un bruit de communication;
- sert à cautionner une éducation de nature culpabilisante et punitive;
- appuie les systèmes hiérarchiques à caractère dominant;
- accentue l'importance des évaluations scolaires de nature quantitative et / ou discriminatoire;
- nuit aux personnes se dirigeant vers des professions dans lesquelles le cerveau droit joue un rôle prioritaire;
- accorde indûment un support aux organismes ou aux groupes qui retirent un gain de la fabrication de grammaires, de textes, de cahiers d'exercices;
- discrédite le monde universitaire, auquel je demeure malgré tout fier d'appartenir, en abusant du paradigme de simplification.

Je reviens sur chacun de ces éléments, que je relie à la problématique du scriptocentrisme universitaire et à celle du destructivisme scolaire, dans un ouvrage intitulé *Ecrire autrement, lire davantage, grandir organismiquement*, actuellement évalué par des maisons d'éditions québécoises. Dans un code orthographique simplifié et fonctionnel, qui se veut à long terme économique et accessible, je m'appuie sur le pouvoir évocateur des mots pour dénoncer la tyrannie discriminatoire des lettres, de la lettre.

On ne peut nuire à personne en laissant aux individus qui possèdent des talents en orthographe le soin de vérifier les textes qui ont une large diffusion.

Ou encore, les affiches... Mais notre acharnement sur les élèves ainsi que sur les enseignants et les enseignantes qui préfèrent acquiescer d'autres aptitudes communicationnelles, verbales ou non, comporte des coûts spirituels et culturels inacceptables. Le Comité d'analyse des tendances sociales, mis sur pied par Centraide Montréal, soulignait le printemps dernier que l'écart entre riches et pauvres devient alarmant. Le voyeurisme, la chasse aux *foi* d'orthographe, contribue à mon avis à accentuer cet écart par une subtile dégradation des esprits au profit d'une classe inconsciemment ou vertueusement dominante. En ajoutant l'orthographe aux normes scolaires qui président à la discrimination entre l'ivraie et le bon grain, normes qui découlent de pratiques pédagogiques destructives pour l'enfant qui pour diverses raisons éprouve des difficultés à s'adapter à l'école, nous entretenons une situation préjudiciable aux élèves venant de milieux culturelement et économiquement marginalisés.

Encourageons les enseignants et les enseignantes à imposer, à discipliner, à sélectionner. Fermons les yeux sur les courses à obstacles scolaires. Poussons l'enfant à viser l'excellence. Demandons-lui d'être ordonné, objectif, clair, rationnel, rigoureux... à l'image de Dieu le père. Dieu, le plus puissant des voyeurs.

Rojé A. QORMIÉ,
Département de pédagogie,
Faculté d'éducation,
Université de Sherbrooke

¹ Code de l'orthographe française, Baudé.
² Collin, 1986

«L'ennemi du peuple» souffre d'un malheureux renversement chez Duceppe

GILLES C. LAMONTAGNE
collaboration spéciale

La majorité a toujours raison? Rien n'est plus faux pour le combatif Docteur Stockmann, personnage central de «L'Ennemi du peuple». Sauf que, en finissant par mépriser à la fois l'ignorance des gens ordinaires et l'hypocrisie de leurs dirigeants, il ne restait plus grand monde pour se rallier aux idées du Docteur Stockmann.

L'opinion publique est une girouette. Et les rouages de toute société reposent sur le mensonge. Les vénérables hommes de science et les saintes robes écarlates n'ont-ils pas refusé de regarder dans le télescope de Galilée? Et le bon peuple, supposé représenter la vérité, ne s'est-il pas fait complice pour proscrire les plus grands génies de l'histoire?

Quand le dramaturge norvégien Henrik Ibsen a écrit «L'Ennemi du peuple» en 1882, ce qu'il visait avant tout était de dénoncer l'imposture de son époque. Pour y arriver, il a utilisé cette métaphore: la pollution invisible d'une installation balnéaire symbolisant celle (tout aussi invisible) des têtes dirigeantes de sa ville. Mais à la Compagnie Jean Duceppe actuellement, comme

par opportunisme, on utilise le procédé inverse. Et la pièce d'Ibsen y perd au change. Les plaidoyers sur des questions comme la pollution passant mal au théâtre.

Comme si le metteur en scène, François Barbeau, craignait que le public ne puisse réfléchir par lui-même et tirer ses conclusions, il va jusqu'à présenter en ouverture de la pièce un film sur grand écran où l'on voit défiler des images qui paraissent empruntées à un reportage du Point: dépotoirs en putréfaction, tuyaux d'échappement et cheminées crachant leur fumée noire, déchets de matières toxiques déversés dans l'eau, poissons morts, etc. À la fin de la pièce, on a droit à un autre film où l'on voit cette fois l'incendie de pneus à Saint-Amable, le génocide des bélugas du Saint-Laurent, les marées noires et autres calamités. Encore là, l'aspect documentaire, trop collé à la triste réalité, vient grandement diminuer le ressort dramatique de la pièce.

La version originale du texte d'Ibsen s'étire sur cinq actes. Michel Dumont et Marc Grégoire ont traduit l'adaptation condensée qu'en a fait l'Américain Charles Marowitz. Mais c'est encore beaucoup trop long, surtout en première partie. Comme les scè-

nes du début nous plongent au beau milieu de la confrontation, l'utilisation répétée du flash-back met beaucoup de temps pour faire la démonstration de ce que l'on avait déjà compris au départ.

La distribution est imposante, mais les rôles très secondaires sont nombreux. Vingt comédiens se retrouvent sur cette scène dont le décor se résume à bien peu de choses. La présence de ténors comme Michel Dumont, Guy Provost et Gilles Pelletier procure par contre des moments d'une force de jeu admirable. Et malgré le peu qu'il ait à jouer, Benoît Girard (il remplace Jean Duceppe) est remarquable aussi. On ne saura jamais vraiment de quel bord il est, dans le rôle du beau-père de Stockmann (Michel Dumont).

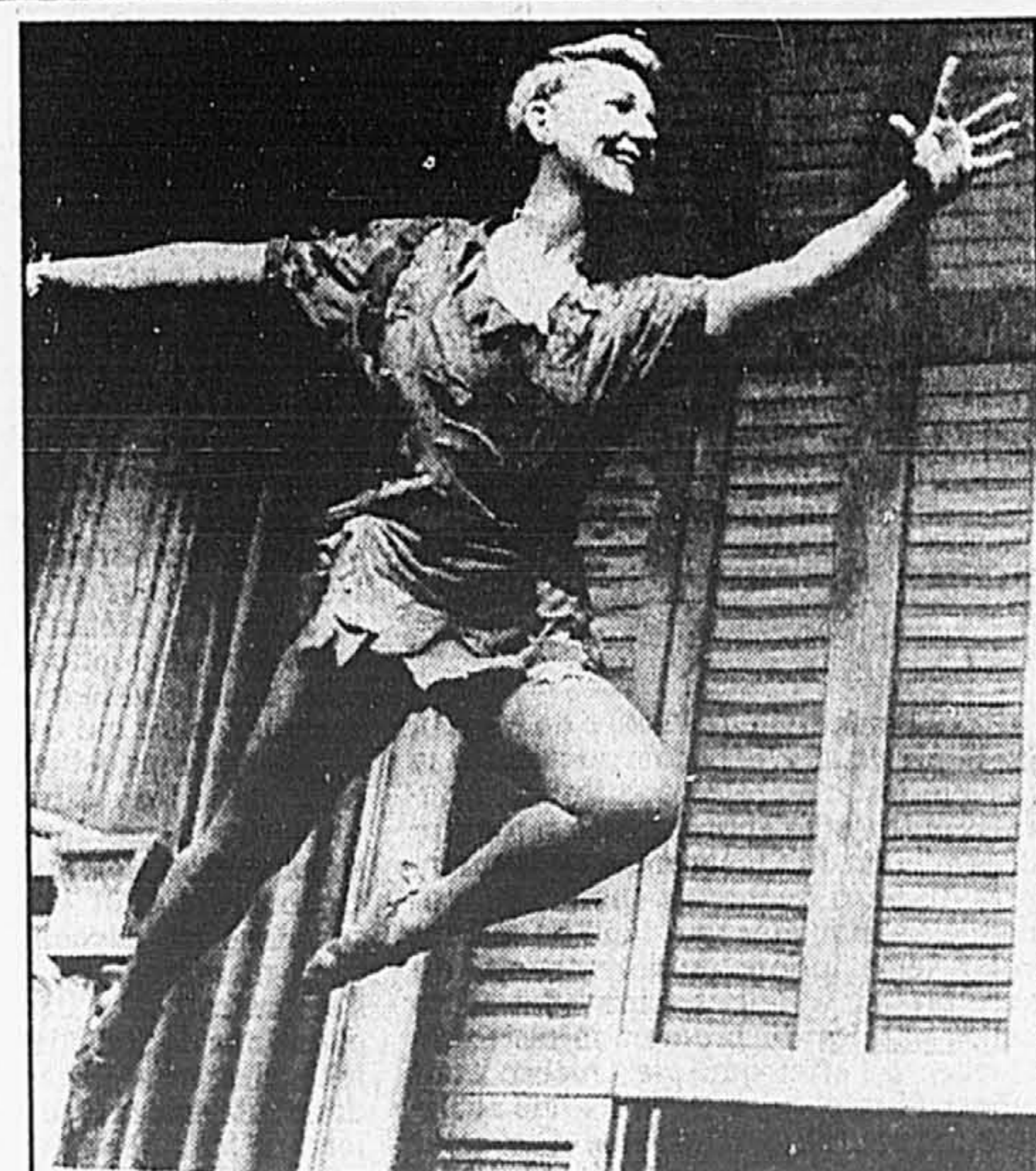
Aslaksen (Gilles Pelletier) et Hovstad (Marc Grégoire) sont l'éditeur et le rédacteur en chef du journal La Tribune du peuple. Quand Stockmann leur annonce que les eaux des bains publics, qui font la fierté et la prospérité de la ville, sont dangereusement polluées, ils voient une belle occasion de faire perdre la face à l'administration municipale. Mais quand le maire (Guy Provost) se pointe et menace de faire peser sur eux l'odieuse de ce qui conduira la ville à la faillite, le journal recule, et la manipulation com-

mence.

Le maire, qui est le frère du Docteur Stockmann, n'hésitera pas à lui briser les reins, devant son entêtement à dire la vérité alors que le mensonge, même s'il met la population en danger, est tellement plus confortable pour tout le monde.

On reconnaît dans le combat de Stockmann, seul contre tous, le substitut de Henrik Ibsen. C'est un grand rôle pour Michel Dumont, une descente aux enfers où le comédien part avec la stature d'un héros pour se déconstruire à mesure que ses alliés se retournent contre lui et le poussent jusqu'au discours fasciste qui en fera un ennemi du peuple. Ses détracteurs savent qu'il a raison, mais trop d'intérêts sont en jeu, et ils n'oseront pas. C'est toute la lâcheté des bien-pensants qui traverse la pièce d'Ibsen, bien davantage qu'une campagne anti-pollution.

L'Ennemi du peuple, de Henrik Ibsen. Mise en scène: François Barbeau. Distribution: Michel Dumont, Alain Fournier, Benoît Girard, Marc Grégoire, Danielle Lapine, Gilles Pelletier, Guy Provost, Louise Turcot, Alexis Brunelle-Duceppe, Michel Daigle, Victor Desj, Paul Dion, Jasmine Dube, François Dupuis, Michel Goyette, Jean Harvey, Ginette Hébert, Gilles Michaud, Gérard Paradis, Dominique Proulx. Décor: André Hénault. Costumes: Anne Duceppe. Éclairages: Luc Prairie. Musique: Michel Robidoux. Théâtre Port-Royal, jusqu'au 8 décembre.



Mary Martin dans «Peter Pan» vers 1955

PHOTO AP

Décès de Mary Martin qui s'illustra dans Peter Pan

Agence France-Presse
RANCHO MIRAGE, Californie

Mary Martin, actrice de comédies musicales de Broadway et de séries télévisées, dont la pétulance était célèbre aux États-Unis, est morte cette semaine à son domicile de Rancho Mirage (Californie) à l'âge de 76 ans, ont annoncé hier ses proches.

La composition de Mary Martin dans le rôle de Peter Pan, aussi bien sur scène qu'à la télévision, avait été son plus grand succès, pour laquelle elle reçut un «Emmy» (récompense suprême pour la télévision américaine) en 1955. Cette version est actuellement toujours vendue avec succès en vidéocassettes.

Elle reçut aussi trois «Tony» (équivalent des Oscars pour le théâtre), pour des rôles à Broadway entre 1938 et 1962, où elle connut notamment le succès dans «South Pacific», «The Sound of Music», «I do! I do!» et «One Touch of Venus».

Elle sortit de sa retraite en 1978 pour «Do You Turn Somersaults» et joua ensuite dans des séries télévisées. Victime d'un sérieux accident de la route en 1982, elle remonta pourtant sur les planches en 1986 pour présenter «Legends» dans une tournée américaine.

Mariée deux fois, Mary Martin a eu une fille et un garçon. Ce dernier, Larry Hagman, est connu comme étant J.R. Ewing dans la série télévisée «Dallas».

Le Kronos Quartet, au plus bas niveau sonore

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

C'était la journée Kronos Quartet. Des deux concerts présentés par le célèbre ensemble hier au Spectrum, le premier était certainement le plus doux du festival Montréal Musiques Actuelles.

Livrée en après-midi, l'oeuvre de La Monte Young misera sur l'extrême délicatesse, le plus bas niveau sonore imaginable pour un concert. Cette conception musicale est à l'origine de bien des musiques nouvelles aux USA; on sait que La Monte Young est le

toire semble avoir beaucoup apprécié. Au moment d'écrire ces lignes, le deuxième concert du Kronos n'avait pas eu lieu.

Samedi soir, j'ai été particulièrement déçu par la fade performance du groupe newyorkais The President. Avec un personnel modifié, les oeuvres de Wayne Horvitz perdaient beaucoup de force sur scène. On aurait dit du jazz-fusion de petites ligues, tellement la faible cohésion et le manque de créativité de ses protagonistes amoindrieraient la substance des compositions. Sur disque, The President manifeste beaucoup de fraîcheur, des guitaristes comme Elliott Sharp et Bill Frisell étoffent ce langage. Dimanche... Au même programme, la nouvelle musique de chambre du compositeur Scott Johnson ne m'a pas fait tomber de mon siège. Si certaines de ses oeuvres sur disque s'avèrent tout à fait intéressantes, son travail sur les planches m'a semblé quelque peu frisant.

MONTRÉAL
MUSIQUES
ACTUELLES

patriarche d'un style qu'on qualifie autrefois de minimaliste. Or contrairement à la plupart des compositeurs qui se réclamaient de ce mouvement, Young est demeuré un pur et dur de l'idolisme.

Accordés selon un principe qu'on qualifie d'intonation juste, des filaments de son s'étirent lentement, les archets se frottent doucement sur les cordes de l'excellent quatuor. Pendant 90 minutes, huit notes sont servies à l'auditoire, laissant au profane une impression de facilité. Erreur. Cette musique implique un niveau de difficulté très élevé à ses interprètes, qui doivent modifier profondément leur jeu pour respecter l'esprit de la composition. La particularité de ce langage repose entre autres sur les textures émanant des harmoniques, voire les fréquences supérieures engendrées par une note précise.

Quant à déterminer la validité de cette oeuvre intitulée *Chronos Kristalla*, mon opinion de profane s'est modifiée au fil des 90 minutes de son déroulement. Au départ, c'était intrigant. Après dix minutes, fatiguant, après vingt, hilarant, après 30, hypnotique. Après 60 minutes, j'en étais à comparer cet exercice à celui d'un moine tibétain qui passe deux heures en équilibre sur son gros orteil. Après 90 minutes, retour à la case départ.

Visiblement averti de cette approche compositionnelle, l'audi-



Wayne Horvitz du groupe The President

Ma plus belle surprise du week-end? Electric World, «power trio» dirigé par le virtuose guitariste John King. Hilarant, gauchissant, violent, agressif, très fort en substance et en décibels. Le travail de John King et de ses collègues (le percussionniste David Moss et le bassiste Jean Chaine) consiste à mettre la pédale au fond et nous en mettre plein la gueule, sans jamais sombrer dans la facilité qu'implique souvent ce genre d'exercice.



Michel Dumont et Guy Provost dans «L'Ennemi du peuple» à la Compagnie Jean Duceppe.

«Giselle» aux Grand Ballets canadiens Expression dramatique et grâce éthérée

PASCAL BRENIEL
collaboration spéciale

Inspiré d'une légende allemande, le ballet *Giselle* a vu le jour il y a un siècle et demi sur la scène de l'Opéra de Paris. Il met en scène une jeune paysanne naïve, Giselle, follement amoureuse d'Albrecht, un comte qui se cache sous les traits d'un villageois. Hilarion, un garde-chasse jaloux, dévoile la véritable identité d'Albrecht. Le choc a raison de la fragile Giselle qui meurt et rejoint le monde de wilis, ces jeunes femmes mortes avant leur nocces pour avoir trop aimé la danse.

Considéré comme un chef-d'oeuvre de l'époque romantique, le ballet — dans la version adaptée par Anton Dolin — figure au répertoire des Grands Ballets canadiens depuis 1965.

La compagnie ouvre sa saison montréalaise avec une nouvelle production du ballet, dont les décors et costumes sont signés John Dinning. Samedi soir, la qualité des quatre solistes faisait plaisir à voir.

Dans le rôle d'Albrecht, le danseur invité Farouk Ruzimatov était tout simplement brillant. Membre du ballet Kirov de Leningrad, M. Ruzimatov danse cette saison avec l'American Ballet Theatre. Long et élégant, le danseur soviétique exécute chaque saut avec une extension parfaite des jambes, s'élève avec aisance et atterrit avec une précision constante. À cette grande maîtrise technique s'ajoute la finesse de son expression dramatique.

Sous les traits de Giselle, Andree Boardman n'a pas déçu. C'est cependant au deuxième acte, lorsque la petite paysanne se transforme en créature éthérée, que son talent s'exprime avec le plus d'éloquence, la ballerine dansant avec une grâce presque immatérielle.

Sylvain Lafortune, de retour avec les Grands Ballets après une absence de quelques années, tenait fort honorablement le rôle d'Hilarion. De la même façon, Yvonne Cutaran et Kenneth Larson reprenaient, avec une maîtrise accrue, le pas de deux des paysans qu'ils dansaient déjà fort bien lors de la production de 1987.

Seung-Hae Joo, qui incarnait Myrtha, a causé une agréable surprise. La jeune femme, qui a eu jusqu'ici peu d'occasions d'occuper l'avant de la scène, campait avec élégance l'inflexible reine de wilis, un rôle qui lui convient à merveille.

Le concepteur John Dinning a vêtu les paysans du premier acte de teintes automnales et, comme il se doit, a dessiné de vaporeux tutus blancs pour les wilis qui hantent le second acte.

Les décors répondent bien à ce qu'on attend d'une telle production, mais ne pèchent pas par excès d'audace. Une épaisse forêt d'arbres géants borde tant le village du bord du Rhin que le vieux cimetière où danse chaque nuit la horde de wilis. Les maisonnettes ont un air propre et la grille torde de l'entrée du cimetière colle au caractère sinistre du lieu. Les détails, qui ajoutent un certain cachet, n'ont pas été négligés. Ainsi, au premier acte, deux véritables lévriers accompagnaient le cortège du duc de Courlande.

Boardman et Ruzimatov interpréteront à nouveau les rôles de Giselle et Albrecht jeudi soir. Anik Bissonnette et Louis Robitaille prendront la relève vendredi, Min Tang et Min Hua Zhao, samedi. Mentionnons en terminant que pour souligner les 150 ans du ballet (créé très exactement le 28 juin 1841), une exposition de photographies se tient jusqu'au 11 dans le hall de la Place des arts.



Anik Bissonnette et Louis Robitaille dans les rôles de Giselle et Albrecht qu'ils danseront vendredi.

Giselle, par les Grands Ballets canadiens, salle Wilfrid-Pelletier les 2, 3, 8, 9 et 10 nov. Chor.: Anton Dolin (d'après Coralli et Perrot). Mise en scène: Fernand Nault, mus.: Adolphe Adam.

Avec, dans les rôles principaux: Andree Boardman (Giselle), Farouk Ruzimatov (Albrecht), Sylvain Lafortune (Hilarion) et Seung-Hae Joo (Myrtha).

- Changement de dernière heure.

Spectacles

CINÉMA

AIR AMERICA (V.F.)
Imperial (3, Joliette). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30, 23 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Imperial (1, Trois-Rivières ouest) - Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 35; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.
Laval (14) - Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.
Le Parc (2, Saint-Hyacinthe) - Tous les soirs: 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 20, 19 h, 21 h 20.
Omega (2, Longueuil) - Tous les soirs: 19 h, 21 h 45; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 45.
Rex (2, Saint-Jérôme) - Tous les soirs: 19 h 15; sam., dim.: 14 h, 19 h.
Versailles (3) - Tous les soirs: 18 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.
ALBERTO EXPRESS
Complexe Desjardins (3). Tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h, 21 h.
AVALON
Gibéria V (1). Tous les soirs: 18 h 20, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 10.
Du Parc (3) - Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.
Loews (4) - 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.
BETHUNE
Ensemble (1) - Tous les soirs: 18 h 35, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 35, 21 h 10.
Loews (2) - 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.
BONS BAISERS D'HOLLYWOOD
Carrefour Laval (3). Sam., dim.: 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 25, 21 h 35; tous les soirs: 19 h 25, 21 h 35.
Gifplex Centre-Ville (8). Tous les jours: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
Dauphin (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 45; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 20.
BOUGE-PAS, MEURS ET RESSUSCITE
Quartier Latin. Tous les soirs: 19 h, 21 h 15.
CAROL
Complexe Desjardins (4). Tous les soirs: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHOC DES STARS
Bijou: 10 h, 13 h 25, 17 h 05, 20 h 45.
58 MINUTES POUR VIVRE
Carrefour (1). Sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Paradis (3). Sam., dim.: 13 h 15, 16 h 10, 19 h, 21 h 15; tous les soirs: 19 h, 21 h 15.

CODE 3615, PERE NOEL
Carrefour Laval (4). Sam., dim.: 15 h 05, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 20.
Cineplex Centre-Ville (2) - Tous les soirs: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
Longueuil (2) - Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25.
CYRANO DE BERGERAC
Imperial: 12 h 45, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 15.
DADDY NOSTALGIE
Cineplex Centre-Ville (1). Tous les jours: 14 h 50, 19 h 15.
DARK ANGEL
Cinema Capitol (1, Drummondville). Sam. et tous les soirs: 19 h; dim.: 13 h 30, 19 h.
DARKMAN
Berri (5). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Brossard (2). Sam., dim.: 16 h 15, 21 h 30; tous les soirs: 21 h 30.
Carrefour du Nord (2, Saint-Jérôme). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h.
Cinema Capitol (3). Sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30; lun., jeu.: 21 h 30.
Commodore (Cartierville). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15; tous les soirs: 19 h, 21 h 15.
Fleur de Lys (Trois-Rivières ouest). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Laval 2000 (2). Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 10, 17 h 05, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h.
Paradis (2). Sam., dim.: 14 h 10, 18 h 10, 21 h 40; tous les soirs: 21 h.
DIABLE (LE) D'AMERIQUE
Quartier Latin. Ven., sam.: 17 h 15; dim.: 13 h, 15 h, 17 h.
FANTASIA
Loews (1): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: minuit.
FANTASME ÉROTIQUE ENTRE COUPLES
Eve: 12 h 40, 16 h 30, 20 h 20.
FORBIDDEN BODIES
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.
FRANKENSTEIN UNBOUND
Place Alexis Nihon (3). Tous les jours: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 35.
GHOST
Dorval (4). Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 25.
Loews (5): 13 h 05, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.
GLAIRE (LA) DE MON PÈRE
Brossard (1). Sam., dim.: 13 h 45, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 25; tous les soirs: 19 h 05, 21 h 25.
Cinema Capitol (4, Drummondville). Sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.

Cinema Egyptien (2) - Tous les jours: 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30.
Cremazie - Ven.: 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25; lun.: 19 h, 21 h 25; mar.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25; merc.: 19 h, 21 h 25.
GOODFELLAS
Cinema V (2). Tous les soirs: 18 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 14 h 45, 18 h 20, 21 h 20.
Jean-Talon. Tous les soirs: 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 35.
Loews (3): 12 h 05, 15 h 05, 18 h 05, 21 h 05. Dernier spectacle sam.: minuit.
GRAFFITI BRIDGE
Palace (5): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.
GRAND (LE) BLEU
Cineplex Centre-Ville (9). Tous les jours: 14 h, 17 h 10, 20 h 30.
GRAVEYARD SHIFT
Dorval (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15.
Greenfield (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 50, 14 h 45, 16 h 45, 19 h, 21 h 10.
Palace (1): 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 55.
Versailles (6). Tous les soirs: 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.
HENRY AND JUNE
Berri (3). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Loews (3) - Ven.: 19 h, 21 h 30; sam.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; dim.: 14 h, 17 h, 20 h; du lun. au jeu.: 20 h.
Cinema Egyptien (1) - Tous les jours: 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 30.
Pointe-Claire (1). Ven.: 19 h, 21 h 35; sam.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; dim.: 14 h, 17 h, 20 h; du lun. au jeu.: 20 h.
HOW TO GET A HEAD
Guy: 10 h, 12 h 30, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 15.
ILS VONT TOUT BIEN
Berri (2). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Pine (4, Sainte-Adèle). Tous les soirs: 20 h; sam.: 19 h, 21 h 50.
IL Y A DES JOURS ET DES LUNES
Paradis (2): 13 h 15, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05.
IMAX - TO THE LIMIT
Vieux-Port. Du mar. au dim.: 14 h 30, 20 h 30.
IMAX - VIVRE AU SOMMET ET ENVOI
Vieux-Port. Du mar. au ven.: 10 h, 11 h 30, 13 h, 19 h, 22 h; sam.: 13 h, 16 h, 17 h 30, 19 h, 22 h; jeu.: 11 h 30, 13 h, 16 h, 17 h 30, 19 h.
JACOB'S LADDER
Dorval (1). Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 15.
Greenfield (2). Tous les soirs: 18 h 50, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 40, 18 h 50, 21 h 25.
Palace (2): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.
Versailles (5). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 40, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.
KING OF THE KICK BOXER
Astré (4). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h.
Place Alexis Nihon (2). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 45.
Pointe-Claire (6). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h.
LE GIEMME DOIGT
Paradis (5): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 15. LIBERTÉ (LA) C'EST LE PARADIS
Oumetoscope. Sam., dim.: 19 h 30, 21 h 30.
MARI (LE) DE LA COIFFEUSE
Paradis (4): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30; merc.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 21 h 30.
MARKED FOR DEATH
Astré (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40; tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.
Bonaventure (1). Dim.: 13 h 45, 21 h 15; du lun. au jeu.: 19 h 45, 21 h 15.
Carrefour Laval (6). Sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45; tous les soirs: 19 h 30, 21 h 45.
Place Alexis Nihon (1). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 40.
Pointe-Claire (2). Sam., dim.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 05, 21 h 10; tous les soirs: 19 h 05, 21 h 10.
MARQUISE ASSOIFFÉE D'AMOUR
Eve: 10 h 10, 13 h 55, 17 h 45, 21 h 30.
MEMPHIS BELLE
Brossard (2). Sam., dim.: 14 h, 19 h 15; tous les soirs: 19 h 15.
Carrefour Laval (5). Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 40; tous les soirs: 19 h 30, 21 h 40.
Cinema Capitol (1, Drummondville). Dim. et tous les soirs: 21 h 30; sam.: 13 h 30, 21 h 30.
Cinema Joliette (2). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Cineplex Centre-Ville (3). Tous les soirs: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 35.
Palace (4): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 25; jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.
MILLER'S CROSSING
Bonaventure (2). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 25; dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25.
Place Alexis Nihon (3). Tous les jours: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 15, 21 h 25.
MON FANTÔME D'AMOUR
Du Plateau (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Greenfield (3). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 20.
Imperial (2, Joliette). Tous les soirs: 19 h 05, 21 h 40; sam., dim.: 14 h, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 40.

Imperial (2, Trois-Rivières ouest) - Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Laval (2). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 40, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.
Omega (1, Longueuil). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30.
Versailles (1). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.
MONSIEUR DESTIN
Du Plateau (2): 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.
Imperial (1, Joliette). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 35; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.
Paradis (1): 13 h 15, 15 h 45, 18 h 30, 21 h; jeu.: 13 h 15, 15 h 45, 21 h 30.
Rex (1, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 35; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.
Versailles (2). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 40, 16 h, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.
MR. DESTINY
Du Parc (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 15.
Fairview (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 40, 19 h, 21 h 25.
Palace (2): 13 h 20, 15 h 45, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 25.
NIKITA
Cineplex Centre-Ville (4). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.
NOCE DE PAPIER
Cinema Capitol (3, Drummondville). Lun., jeu.: 19 h.
NUIT D'ÉTÉ EN VILLE
Cineplex Centre-Ville (1). Tous les jours: 13 h, 17 h, 21 h 30.
ORGIE NUPCIALE
Eve: 11 h 25, 15 h 15, 19 h.
PACIFIC HEIGHTS
Faubourg Ste-Catherine (2). Tous les jours: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.
Pointe-Claire (3). Sam., dim.: 13 h 20, 16 h, 19 h, 21 h 20; tous les soirs: 19 h, 21 h 20; merc.: 21 h 40.
PETIT (LE) MONSTRE
Carrefour Laval (4). Sam., dim.: 13 h 05.
Cineplex Centre-Ville (6). Tous les jours: 13 h 10.
Paradis (2). Sam., dim.: 13 h, 16 h, 20 h; tous les soirs: 19 h 15.
PLEASURE SPOT
Guy: 11 h 25, 14 h, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 40.
PLUIE NOIRE
Cinema Joliette (3). Lun.: 20 h.
PRESUME INNOCENT
Cineplex Centre-Ville (6). Tous les jours: 15 h 30, 19 h, 21 h 30.
PRESUMED INNOCENT
Du Parc (2). Tous les soirs: 18 h 50, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 25.
PUMP UP THE VOLUME
Cinema Joliette (3). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, 23 h; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 40.
Cineplex Centre-Ville (7). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
QUELLE HEURE EST-IL ?
Complexe Desjardins (1). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
QUIGLEY DOWN UNDER
Dorval (3). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.
Palace (3): 13 h 35, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.
Pine (1, Sainte-Adèle). Tous les soirs: 20 h 20; sam.: 19 h 20, 22 h 10.
Versailles (3). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 40, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

RAFALES
Paradis (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 35.
ROI (LE) DU KICK BOXING
Berri (1). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Carrefour du Nord (1, Saint-Jérôme). Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15.
Cinema Joliette (1). Sam., et tous les jours: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Laval 2000 (1). Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 20; tous les soirs: 19 h 25, 21 h 20.
Longueuil (1). Sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20; tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20.
Paradis (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; tous les soirs: 19 h, 21 h 10.
SAILOR ET LULA
Cinema Capitol (2). Sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Cinema Egyptien (3). Tous les jours: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 35.
Dauphin (2). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
S'EN FOUT LA MORT
Berri (4). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
SIBLING RIVALRY
Astré (2). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.
Decarie (2). Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h.
Faubourg Ste-Catherine (3). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
Pointe-Claire (4). Sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; tous les soirs: 19 h 10, 21 h 10.
STAN THE FLASHER
Paradis (7): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35.
TABOO AMERICAN STYLE (I)
L'Amour: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.
TATIE DANIELLE
Carrefour Laval (2). Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 35.
Complexe Desjardins (2). Tous les jours: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.
TES AFFAIRES SONT MES AFFAIRES
Versailles (4). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.
UNE HISTOIRE INVENTÉE
Imperial (3, Trois-Rivières ouest). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 21 h 20.
Paradis (6): 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.
UN FILM BREF SUR L'AMOUR
Oumetoscope: 21 h.
UN WEEK-END SUR DEUX
Cineplex Centre-Ville (5). Tous les jours: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25.
VILLA DES PLAISIRS
Bijou: 11 h 55, 15 h 35, 19 h 15.
WHITE PALACE
Astré (3). Sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.
Decarie (1). Sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 30.
Faubourg Ste-Catherine (1). Tous les jours: 12 h 50, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
Pointe-Claire (5). Sam., dim.: 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15; tous les soirs: 19 h 10, 21 h 15.
WILD AT HEART
Faubourg Ste-Catherine (4). Tous les jours: 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 25.

SALLES DE RÉPERTOIRE

AU SECOURS - ENTR'ACTE - PARIS QUI DORT
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.
FRESHMAN THEI
Cinema de Paris: 17 h, 21 h 45.
HOTEL CHRONICLES
Cinema ONF (Complexe Guy-Favreau): 19 h, 21 h.
JESUS DE MONTRÉAL
Rialto: 19 h 15.
NOCES (LES) DE PAPIER
Oumetoscope: 19 h.
POUR TOUJOURS
Oumetoscope: 21 h 15.
SONATINE
Oumetoscope: 19 h 15.
2001: A SPACE ODYSSEY
Cinema de Paris: 14 h 15, 19 h.
UNBELIEVABLE (THE) TRUTH
Rialto: 21 h 30.

THÉÂTRE

THÉÂTRE SAINT-DENIS (2) - «Ruy Blas», drame de Victor Hugo. Mise en scène de Guillermo de Andrea. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h; dim., 15 h.
PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) - «L'ennemi du peuple», de Henrik Ibsen. Du mar. au ven.: 20 h; sam., 16 h 30, 21 h.
STUDIO-THÉÂTRE JEAN-VALCOURT (100, Notre-Dame e.) - «Temps limite». Dirigée par Martine Beaulieu: 20 h.
ESPACE GO - «Oh les beaux jours», de Samuel Beckett: 20 h.
ESPACE LA VEILLEE (1371, Ontario e.) - «Penthesilée», de Heinrich von Kleist. Textes de Marina Tsvetaeva: 20 h 30, sauf lun.
L'ELYSEE (35, Milton) - «L'honneur perdu de Katharina Blum», d'après le roman de Heinrich Büll. Du mar. au sam.: 19 h.
THÉÂTRE LE BISCUIT (221, Saint-Paul o.) - «Parade». Spectacle de marionnettes. Sam., dim., 15 h.
SALLE DENISE-PELLETIER (4353, Sainte-Catherine e.) - «L'illusion comique», de Corneille. Ven., sam., 20 h.
SALLE FRED-BARRY (4353, Sainte-Catherine e.) - «Adieu», de Jelen Kohout: 20 h 30.
MCGILL PLAYERS' THEATRE (3480, McTavish) - «Criminal in Love», de George F. Walker: 20 h.

VARIÉTÉS

SPECTRUM (318, Sainte-Catherine o.) - Challenge et Arraymusic: 19 h 30.
CLUB SODA (5240, Ave. du Parc) - Ferron: 20 h 30.
FOUFOULES ÉLECTRIQUES (87, Sainte-Catherine e.) - Fred Frith Guitar Quartet: des 22 h.
LE SOLEIL LEVANT (5380, Saint-Laurent) - Roland Henry et The Chicago Blues Nuts: des 21 h.
CHECKERS (4514, Ave. du Parc) - Kinky Fox: des 21 h.
CLAUDIO'S (124, Saint-Paul e.) - Jeri Brown et Wray Downes: 21 h.
CENTRE SHERATON MONTRÉAL (1201, boul. René-Levesque o.) - La Croisette: Mike Mirizio du lun. au ven.: de 17 h à 20 h. - L'Impromptu: Tim Jackson et Skip Bey: du mar. au ven.: de 17 h à 20 h; sam.: de 20 h à 2 h. - Le Boulevard: Groupe Ruffino Tino: sam.: de 19 h à minuit.

CONCOURS "LA COURSE EUROPE-ASIE"

VIVEZ L'AVENTURE AVEC UN GRAND "A"

À GAGNER: un séjour en FRANCE ou en THAÏLANDE!



Le concours se termine le 11 mars 1991

Nos juges cette semaine: Chantal Jolis, Jean-Pierre Masse



Chaque lundi à 19h00, les concurrents de LA COURSE EUROPE-ASIE vous font partager leurs découvertes. Vous pourriez peut-être vous aussi vivre l'aventure avec un grand "A" en participant au concours LA COURSE EUROPE-ASIE et gagner, à votre choix: un séjour de deux semaines en France ou un séjour de trois semaines en Thaïlande pour deux personnes, toutes dépenses payées!

Comment participer? Il suffit de choisir votre reportage préféré et de remplir le coupon de participation.

la course europe asie

STÉPHANE THIBAUT
«L'art d'art»
BRIGITTE NADEAU
«Les naïves d'Uzdin»
PATRICK MASBOURIAN
«Une mère disparaît»
BRUNO BOULIANNE
«Fenêtre sur via»
KARINA GOMA
«Il était un petit navire»
DENIS VILLENEUVE
«Empreintes de rêves gris sur Taklang-en-cambrousse»

EN RELÂCHE CETTE SEMAINE:
SÉBASTIEN BAGE
SABRINA BERGEGHIS

J'ai regardé l'émission du...
J'ai préféré le reportage de:

Nom.....

Adresse.....

Code postal.....

Tel.....

Retourner à: LA COURSE EUROPE-ASIE
C.P. 9080
Succ. A
Montréal, Québec
H3C 3F3

Les Grands Ballets Canadiens

Giselle

une nouvelle production somptueuse...
musique interprétée par L'Orchestre des Grands Ballets Canadiens.

Cheyenne Brando hors de danger

Agence France-Presse
PAPEETE

■ La fille de l'acteur américain Marlon Brando, Cheyenne, qui avait absorbé jeudi dernier une dose massive d'anti-dépresseurs, est hors de danger, a annoncé hier à Tahiti (Polynésie française) un porte-parole de la famille.

La jeune femme, âgée de 20 ans, sera traitée au service de réanimation du centre hospitalier de Papeete «au moins jusqu'à mardi», a-t-il indiqué, mais «son état général est jugé bon».

Les médecins la maintiennent en état de sommeil dans le but de lui éviter des souffrances en cas de réveil prématuré. Cependant «son organisme a éliminé toute

trace des médicaments qu'elle avait absorbés», et elle reste sous respiration artificielle pour l'instant, a encore indiqué le porte-parole de la famille.

Son frère, Christian Brando, est accusé d'avoir tué le 16 mai dernier à Hollywood son compagnon Dag Drollet. Le procès devait débuter aujourd'hui, mais il devrait être reporté.

Selon le porte-parole de la famille, Marlon Brando, qui a momentanément renoncé à quitter Los Angeles pour se rendre au chevet de sa fille, pourrait, faire ce voyage dans les prochains jours si le report du procès est confirmé.

De bonne source, on avait appris au cours du week-end qu'il avait quitté les États-Unis pour se rendre au chevet de sa fille.

«La Dépêche de Tahiti» a publié samedi un entretien téléphonique qui lui a été accordé par Marlon Brando. À aucun moment, le père de Cheyenne n'indiquait qu'il s'apprêtait à se rendre à Papeete.

«Cheyenne a simplement pris trop de médicaments qui lui étaient prescrits par son médecin. Beaucoup de tranquillisants et d'antidépresseurs», a-t-il expliqué. «Elle a été victime de fibrillation cardiaque et il a fallu que les médecins fassent l'impossible pour remettre son cœur à un rythme normal», a-t-il ajouté. «Une machine lui permet de respirer. Notre inquiétude la plus vive concerne son cerveau. J'espère que ses cellules cérébrales n'ont pas été touchées irrémédiablement», a encore dit Marlon Brando.

La vie difficile de Salman Rushdie

Associated Press
NEW YORK

■ En 21 mois de clandestinité, Salman Rushdie a changé des dizaines de fois de domicile. Il s'est remis à fumer, passe chaque jour des heures au téléphone et explique que les essentiels petits riens qui font une vie lui manquent beaucoup. Ainsi rêve-t-il d'aller faire des courses dans les grands magasins.

«Je ne suis pas un grand acheteur dans l'âme, a raconté au New York Times Magazine l'écrivain britannique d'origine indienne, mais lorsque vous êtes privé d'achats, vous comprenez mieux le plaisir que cela procure».

«Parce que tout doit m'être ap-

porté... je dois prévoir mes dîners trois jours à l'avance, ce qui est tout simplement impossible. Et puis je ne peux pas me rendre dans un magasin pour acheter un objet et soudain en découvrir un second beaucoup plus intéressant».

L'auteur des «Versets sataniques» regarde beaucoup la télévision et relit ses ouvrages favoris, notamment «Moby Dick» d'Herman Melville, «Tristram Shandy» et «Ulysse» de James Joyce. Et comme il n'a pas le droit de téléphoner, il est obligé d'attendre les appels.

«Cela réclame une incroyable énergie de se forcer à vivre chaque matin, déclare-t-il. Je me demande comment une personne n'écrivant pas pourrait s'en sortir». L'écrivain a d'ailleurs dernièrement publié un livre qu'il a

rédigé au cours de son exil et qui s'intitule: «Haroun et la mer d'histoires».

Salman Rushdie, 43 ans, qui vit toujours en Angleterre, déménage sans cesse depuis février 1989, date à laquelle il fut condamné à mort par l'ayatollah Rouhollah Khomeini pour blasphème et apostasie (théoriquement punie de mort en Islam) après la publication des «Versets Sataniques».

Il a alors cru que sa fin était proche, qu'il mourrait assassiné. Mais aujourd'hui, déclare-t-il, «j'espère une issue moins fatale».

«Il est vrai que je devrais toujours surveiller mes arrières, vérifier qui est dans mon dos. Mais Madonna ne fait-elle pas la même chose? Ce qui me donne espoir c'est que la personne la plus en colère qui soit ne peut pas rester en colère éternellement».

Maisons de la culture

AHUNTSIC, 12137, avenue Bois-de-Boulogne (872-8749):

— Cinéma. *Jésus de Montréal*, de Denys Arcand, à l'auditorium du Cégep Ahuntsic, 9155 rue St-Hubert, le lundi 5 novembre à 20 h.

LA PETITE PATRIE, 6706 rue de Lorimer (872-1730):

— Conférence. *Paris-Versailles, le plus beau palais du monde*. Il sera question des étapes de la construction, de l'architecture, des architectes, de la Révolution et de l'identité de Paris. Le jeudi 8 novembre à 19 h 30.

MAISONNEUVE, 4120 rue Ontario est, (872-2200):

— Cinéma. *Le Grand Bleu*, film de Luc Besson, au cégep Maisonneuve, 2700 rue Bourbonniere, métro Pie IX. Le mardi 6 novembre à 19 h.

— Théâtre. *A quelle heure on meurt?*, adaptation d'une oeuvre de Réjean Ducharme avec Suzanne Lemoine et Benoit Vermeulen. Le mercredi 7 novembre à 20 h au cégep Maisonneuve.

— Conférence. *Initiation à l'informatique*, donnée par Suzie Cote de la Puce communautaire. Le jeudi 8 novembre à 19 h.

MARIE-UGUAY, 6052, boulevard Monk (872-2044):

— Cinéma. *Au chic resto pop*, documentaire de Tahani Rachid qui raconte la naissance du restaurant du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les vedettes de ce film sont les jeunes qui y travaillent. Le jeudi 8 novembre à 19 h.

MERCIER, 8105, rue Hochelaga (872-8754):

— Mélodies italiennes. Yolande Husaruk, soprano, offre un récital d'airs italiens (Scarlatti, Handel, Mozart, Bellini, etc.). Accompagnée de Janine Lachance au piano. Le jeudi 8 novembre à 20 h.

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, 3755, rue Botrel (872-2157):

— Concert italien. L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal présente un récital d'airs célèbres de l'opéra italien. Le mercredi 7 novembre à 20 h.

— Théâtre. *A quelle heure on meurt?*, adaptation d'une oeuvre de Réjean Ducharme avec Suzanne Lemoine et Benoit Vermeulen. Le jeudi 8 novembre à 20 h.

PLATEAU MONT-ROYAL, 465 est, avenue Mont-Royal (872-2266):

— Causerie. *La Banque d'oeuvres d'art dans les années 1990: nouvelles perspectives*, sujet animé par trois membres de la communauté artistique de Montréal. Le mercredi 7 novembre à 19 h.

— Concert. L'organiste Jean Boyer, titulaire de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, donnera un récital d'orgue le mercredi 7 novembre à 20 h à l'église Immaculée-Conception, 1855 rue Rachel est.

ROSEMONT, 5015, 9e avenue (872-6555):

— Cinéma. *Le Royaume ou l'Asile*, film de Jean et Serge Gagne avec Geneviève Rioux. Au cégep Rosemont, 6400, 16e avenue. Le jeudi 8 novembre à 20 h.

NOTE

Sauf exceptions, les événements sont présentés gratuitement dans les Maisons de la culture. Il est cependant préférable de se procurer des laissez-passer à la Maison de la culture concernée. Heures: de 13 h à 21 h du mardi au jeudi, et de 13 h à 17 h du vendredi au dimanche.

**RÉSERVEZ
UNE SOIRÉE
AVEC LE FANTÔME**
(514) 790-2222



ACHETEZ LES BILLETS AU GUICHET DE LA PLACE DES ARTS

ou aux guichets TicketMaster (situés dans les magasins de La Baie)

GROUPES (20 personnes minimum) TÉLÉPHONEZ: (514) 874-9153 (au Québec) (416) 925-7466 (en dehors du Québec)

Théâtre Maisonneuve Place des Arts, Montréal
SEULEMENT TROIS MOIS

du 12 novembre 1991 au 20 février 1992

Avant-premières: 12 et 13 novembre 1991

Gala d'ouverture: jeudi 14 novembre 1991 au profit de la Fondation du Diabète Juvenile

SOUS LE PARRAINAGE DE: Cartes



Tous les spectacles sont présentés en anglais.

Profitez d'économies avant TPS sur les Jeep et les Eagle.



Eagle Summit
Technologie japonaise



Jeep Cherokee Limited
Le "meilleur des meilleurs"
Revue 4-Wheel & Off-road

Chrysler Canada annonce son propre programme de "TPS"...le Temps des Prix Spéciaux. Grâce à cette offre, vous n'avez plus de raison de retarder l'achat d'un véhicule Jeep ou Eagle neuf à cause des économies de la TPS proposée dont l'entrée en vigueur est présentement prévue pour le 1^{er} janvier 1991. Ce programme offre aux clients des économies TPS calculées sur la base du prix

**Additionnez les économies
sur toute la gamme!**

**JUSQU'À 1 000 \$
D'ÉCONOMIES TPS†**

Plus

**TAUX DE CRÉDIT
SPÉCIAL***

OU

**JUSQU'À 1 000 \$
DE REMISE***

* Ces offres sont mutuellement exclusives et s'appliquent aux achats pour usage personnel seulement. Voir un concessionnaire pour les détails. Les transactions sont soumises à l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée à l'achat et à la livraison d'un véhicule à partir des stocks d'un concessionnaire Chrysler Canada Ltée entre le 1^{er} octobre 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. L'offre de financement exclut les flottes et les véhicules loués au détail. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres annoncées précédemment et ne peuvent être combinées. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Les véhicules loués au détail donnent droit aux remises en argent seulement. Voir un concessionnaire pour les détails. Les remises, qui varient selon le modèle, sont offertes en remplacement des offres de crédit spécial pendant une durée limitée. † Les économies TPS varient selon le modèle. L'achat et la livraison du véhicule à partir du stock existant d'un concessionnaire doivent être effectués entre le 1^{er} octobre 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peut être combinée avec aucune autre offre ou d'autres offres alternatives présentement en vigueur. Les véhicules de location au détail sont admissibles. Voir un concessionnaire pour les détails.

MONTRÉAL
Automobiles Montréal
Daphnie Ltée
Montréal 331-6130
Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373

Lareau Automobiles Inc.
Montréal 937-9551
Le Cartier Jeep/Eagle Ltée
Montréal 323-4330
Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611

La Salle Jeep/Eagle
La Salle 595-5995
À Ma Baie Automobile Inc.
Pierrefonds 684-4400
Garage Spécial Service Inc.
Pointe-Claire 694-4841

RIVE-SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065
Automobile de
St-Lambert Inc.
St-Rémi 454-9942 861-4435
André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234

Automobiles Saga Inc.
St-Bruno 653-3333
Automobiles Léo Gendron Inc.
Valleyfield 371-0711
Lestage Jeep/Eagle
St-Rémi 454-9942 861-4435
Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Mercier 698-2792

RIVE-NORD
Auto Voisin Inc.
Laval 688-9222
Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491
Performance Jeep Eagle Inc.
Laval 687-3123



Des élections difficiles pour Bush et les républicains

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Des électeurs américains fâchés avec leur classe politique élisent demain le 102e Congrès des États-Unis, alors que plane sur le pays la double crainte d'une récession économique et d'une guerre dans le Golfe.

À deux jours du vote, les sondages indiquaient un probable recul du parti républicain, qui affaiblirait le président George Bush pour la deuxième moitié de son mandat.

L'enjeu du scrutin est la totalité de la Chambre des représentants (435 sièges), 55 sièges sur 100 au Sénat, 36 postes de gouverneurs sur 50, 6144 sièges dans les assemblées des États et des milliers d'autres fonctions locales.

Les démocrates détiennent actuellement une majorité confortable dans les deux chambres du Congrès, 55 sièges contre 45 au Sénat et 259 contre 176 à la Chambre. Ils comptent également 29 gouverneurs contre 21.

Les législatives américaines se jouent souvent sur des questions d'intérêt régional ou sur la personnalité des candidats et sont généralement favorables aux sortants, qui bénéficient d'un énorme avantage pour lever des fonds.

Mais cette année, un vent antipoliticien souffle sur un pays inquiet de l'avenir économique et des perspectives de conflit au Moyen-Orient et surtout dégoûté des pratiques politiques de Washington après l'interminable comédie des négociations budgétaires du mois dernier.

Plusieurs États envisagent ainsi de limiter à 12 ans la durée maximale de la carrière des élus pour éviter d'en faire des législateurs professionnels. Toutefois, selon les analystes, l'esprit «sortez-les-sortants» ne devrait jouer que dans quelques cas bien définis et pas dans l'ensemble du scrutin car paradoxalement, les électeurs en veulent au Congrès de Washington mais rarement à leur élu local.

En revanche, selon les sondages, un tiers des électeurs seulement envisageraient d'aller aux urnes, soit la plus basse participation depuis un demi-siècle.

La faiblesse de l'économie devrait être un facteur déterminant, au détriment des républicains, qui avaient réussi depuis le début de l'ère Reagan il y a dix ans à passer pour le parti compétent en cette matière.

Surtout, l'abandon par le président Bush de sa promesse électorale de ne jamais augmenter les impôts a mis les membres de son parti dans une position intenable face à leurs électeurs. Et les démocrates semblent avoir réussi, lors des négociations budgétaires, à dépeindre le parti républicain comme le parti des riches.

Par contre, l'inquiétude devant la possibilité d'une guerre ne devrait pas avoir d'impact partisan

clair, les démocrates étant dans l'ensemble aux côtés de M. Bush dans son opposition à l'Irak de Saddam Hussein.

Au total, les analystes des deux bords s'attendent à une perte par les républicains de huit à dix sièges à la Chambre et soit à un statu-quo soit à une perte d'un ou deux sièges au Sénat, ce qui rendrait plus difficile encore la mise

Un Montréalais contre Cuomo

Presse Canadienne
WASHINGTON

■ Pierre Rinfret est habité d'une ambition à hauteur de son porte-feuille. Millionnaire de son état, ce Montréalais d'origine veut répéter en politique le succès qu'il a connu en affaires en battant aux élections de demain le populaire gouverneur de l'État de New York, Mario Cuomo, en poste depuis 1982.

L'objectif de ce néophyte de la politique est certes noble mais sa campagne à la Don Quichotte lui a valu le sarcasme de la presse et l'indifférence générale des électeurs. A New York, on est démocrate comme le West Island de Montréal est fédéraliste. Choisi après que 19 autres candidats se soient désistés, M. Rinfret accuse un retard de 50 points dans les sondages sur son adversaire Cuomo, homme politique de cuvée présidentielle, qui s'est fait reprocher récemment par la presse sa générosité en contrats gouvernementaux pour les bailleurs de fonds de sa campagne électorale.

Candidat imprévisible, à l'humeur changeante, M. Rinfret, qui n'a plus les moyens depuis une semaine d'acheter de la publicité dans les médias, a passé une partie de sa campagne à se battre contre son propre parti, que le commentateur George Will a comparé tout récemment à des «cannibales». A une semaine du vote, le *New York Times* tançait publiquement en page éditoriale le travail du candidat du «Grand Old Party» (GOP) pour avoir transformé «sa campagne en véritable farce, manifestant un mépris pour le processus électoral.»

en oeuvre d'un programme législatif par M. Bush.

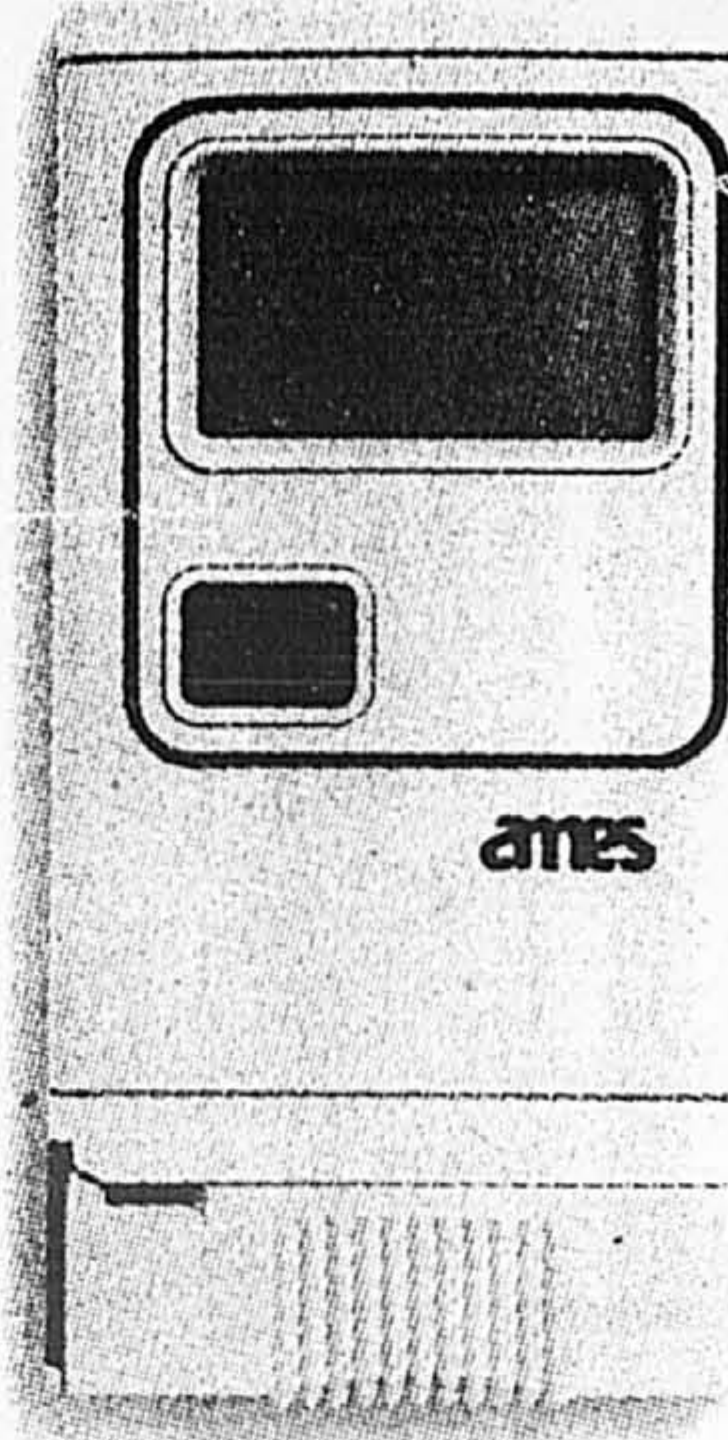
Cela compliquerait également la tâche du parti républicain, qui s'était promis de reconquérir en 1992 la majorité au Sénat qu'il avait détenue lors des six premières années de la présidence Reagan, et même à la Chambre où il n'a pas dominé depuis 1955.

Dans cette optique, les élections des gouverneurs sont très suivies en raison de l'influence qu'ils auront dans un redécoupage électoral l'an prochain. En particulier dans trois États qui doivent gagner des sièges à la Chambre en raison de la hausse de leur population et qui sont actuellement contrôlés par les républicains: ceux-ci devraient conserver la Californie où leur candidat, le sénateur Pete Wilson, a l'avantage sur la démocrate Dianne Feinstein, ex-maire de San Francisco.

Mais ils devraient perdre la Floride, où le gouverneur républicain Bob Martinez est devancé dans les sondages par l'ancien sénateur démocrate Lawton Chiles, tandis que la course dans le Texas est extrêmement serrée entre le républicain Clayton Williams et la démocrate Ann Richards.

La course au Sénat la plus en vue oppose en Caroline du Nord le sénateur républicain ultra-conservateur Jesse Helms au démocrate Harvey Gantt, qui pourrait devenir le premier sénateur noir d'un État du Sud depuis la guerre de Sécession.

OFFRE SPÉCIALE D'UNE DURÉE LIMITÉE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE DIABÈTE



Prix de détail suggéré : 129 \$

Achetez l'économique Glucometer®GX ce mois-ci et nous vous remettrons 30 \$!

L'auto-surveillance de la glycémie est plus facile à faire qu'à dire avec un indicateur Glucometer®GX. Ce mois-ci, le Glucometer®GX est offert à un prix encore plus abordable, pour que le dosage de la glycémie ne vous prive plus des petits plaisirs de la vie.

Cette offre spéciale est en vigueur en novembre seulement à la pharmacie de votre quartier.

RENDREZ-VOUS SUR LES NOUVEAUX BÂTONNETS GLUCOSTIX - EN SACHETS D'ALUMINIUM, QUI RENDENT LE DOSAGE DE LA GLYCÉMIE ENCORE PLUS PRATIQUE.

REPLISSEZ CE BON ET RECEVEZ 30 \$ À L'ACHAT D'UN GLUCOMETER®GX

Le présent bon et mon coupon de caisse sont la preuve que j'ai fait l'achat d'un Glucometer®GX entre les 1^{er} et 30 novembre 1990. Veuillez me remettre 30 \$.

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Province : _____
Code postal : _____ Téléphone : () _____

Faites parvenir votre coupon de caisse et le présent bon à l'adresse suivante :
GLUCOMETER®GX - REMBOURSEMENT, C.P. 9603, St-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4N9. Le présent bon n'est pas un bon de réduction. L'offre prend fin le 30 novembre 1990. L'achat doit être fait entre les 1^{er} et 30 novembre 1990 et le bon doit être reçu le 31 décembre 1990 au plus tard. L'offre n'est valide qu'au Canada. PRÉVOIR JUSQU'À 8 SEMAINES POUR RECEVOIR LE REMBOURSEMENT. Le Glucometer®GX est en vente en pharmacie partout au Canada.

DÉPÊCHES

JAPON Victoire du PLD

■ Le Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir au Japon s'est senti conforté hier, grâce à une victoire à une élection partielle, dans son projet controversé d'envoyer des troupes dans le Golfe. Le candidat du PLD, Yoshihisa Oshima, a remporté 40 000 voix de plus que son principal adversaire du Parti socialiste à Aichi (centre du pays). Ce scrutin, qui avait pour enjeu un siège au Sénat, était aussi considéré comme un test pour le projet du premier ministre Toshiki Kaifu d'envoyer un contingent de 2000 militaires dans le Golfe, sur la demande pressante de Washington. Ce serait la première fois que le Japon enverrait des soldats à l'étranger depuis la Seconde Guerre mondiale.

ZIMBABWE-CANADA Dette annulée

■ Le Canada a annulé la dette du Zimbabwe, estimée à environ 31 millions de dollars canadiens. C'est la première fois qu'un pays donateur annule ainsi sa dette envers le Zimbabwe. La décision a été annoncée au ministre de l'Économie Bernard Chidzero par l'ambassadeur du Canada à Harare, Charles Basset, lors du début des consultations annuelles entre le Zimbabwe et le Canada, qui réunissent traditionnellement des responsables des deux pays.

TCHÉCOSLOVAQUIE Nouveau chef du PCT

■ Le Parti communiste tchécoslovaque (PCT) a conclu hier un congrès de deux jours en transformant ses structures, mais en décidant de conserver son nom. Les postes de président et de secrétaire général du comité central du Parti ont été supprimés et la présidence sera désormais assurée par rotation par les chefs des sections tchéco-morave et slovaque. C'est ainsi un slovaque réformateur, l'historien Pavol Kanis, âgé de 42 ans, qui a été désigné par acclamation président.

BEYROUTH Palestiniens armés?

■ Le président libanais Elias Hraoui a déclaré hier que les Palestiniens de Beyrouth, qui n'ont pas encore adhéré aux nouveaux accords sur la sécurité dans la capitale, devraient remettre leurs armes. «Les Palestiniens du Liban seront traités exactement comme les Libanais. Ils ont leur cause et nous la soutenons, mais nous ne pouvons tolérer leur présence en tant qu'entité indépendante au sein de l'État libanais», a déclaré le chef de l'État dans une interview à la BBC. Le ministre syrien de l'Information, Mohammed Salaman, a lui aussi annoncé que tous les groupes seraient désarmés dans le grand Beyrouth, à l'exception de l'armée régulière libanaise.

JAPON-CORÉE Échec du dialogue

■ Le Japon et la Corée du Nord se sont séparés hier sur un constat de désaccord après deux jours de pourparlers, à Pékin, sur l'établissement de relations inexistantes depuis la Seconde Guerre mondiale. L'objet de ces discussions préliminaires était d'arrêter où, quand et à quel niveau auraient lieu des pourparlers officiels sur la normalisation des relations bilatérales. De nouvelles discussions préliminaires auront lieu dans le courant du mois à Pékin. Pékin a été choisi comme cadre des pourparlers car la Chine entretient des relations avec les deux pays.

CHILI Attentat

■ Deux marins américains du porte-avion nucléaire Abraham Lincoln et trois touristes britanniques ont été légèrement blessés samedi soir dans la station balnéaire de Vina del Mar au Chili, dans l'explosion d'une bombe artisanale placée dans un restaurant appartenant à une source policière. L'attentat, qui n'a pas encore été revendiqué, a causé, outre dans le restaurant des dégâts à deux maisons et à quatre magasins voisins ainsi qu'à trois véhicules.

25%
DE
RABAIS
PEIGNOIRS
EN
VELOURS
OU EN
COTON-
ÉPONGE
POUR ELLE!



Compagnie de la Baie d'Hudson

Une joyeuse tradition de Noël!
LA BAIE
Noël douillet!



Ne cherchez plus ce qui lui ferait plaisir! Offrez-lui un peignoir La Lingerie dans lequel elle pourra se glisser douillettement! Peignoirs en velours 80 % coton et 20 % polyester ou en tissu-éponge tout coton! Peignoirs à col châle, boutonnés à l'avant ou façon déshabillé. Ravissant choix de couleurs : fuchsia, sarcelle, amulette, atlas ou teintes pastel de base. Tailles P.M.G. Tant qu'il y en aura. Ord 80 \$.

59.99

Solde 59,99 ch.

EMBALLÉZ-EN PLUS D'UN! TANT QU'IL Y EN AURA!

FANTASIES DE NOËL À LA BAIE... Venez petit-déjeuner avec le Père Noël

Au menu: oeufs brouillés, 2 saucisses, muffin aux bleuets, jus d'orange, lait, lait au chocolat et café.

Au programme: de l'animation par Anima Spec, un amateur public, un lutin et bien sûr... la visite du Père Noël!

Surprise: un sac-surprise sera remis à tous les enfants présents.

Dates et endroits: les samedis 8 et 15 décembre 1990, à 8 h 30 à la Baie, centre-ville de Montréal, Galeries d'Anjou et Fairview, Pointe-Clair; le samedi 15 décembre seulement, à 8 h 30 à la Baie, Centre Laval.

Billets: 3^{es} par personne, disponibles au comptoir Ticketron de chaque magasin participant, dès le 5 novembre.

AMENEZ VOS PETITS VOIR LE PÈRE NOËL

À LA BAIE, CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL!

Les samedis 1^{er}, 8, 15 et 22 décembre, de 11 h à 17 h, le Père Noël recevra vos petits qui pourront lui dire ce qu'ils feraient le plus envie à Noël! Au 7^e étage.

la Baie